le franco-albertain

Organe officiel de l'Association Canadienne - française de l'Alberta

EDMONTON, Alberta — VOL. 1 — No 48 — Mercredi le 23 octobre 1968 — 10¢

Journée bien remplie et... mémorable

"Bal de l'Epluchette"

Si l'on devait résumer en deux mots ce qui s'est passé à la salle Tonquin de l'hôtel Macdonald samedi soir dernier, il nous semble que l'on serait bien justifié de dire qu'il s'est agi d'une "réussite spectaculaire". Et les deux mots ne sont pas trop forts...

Spectacle et atmosphère assez unique de la remise d'une importante décoration à l'un des nôtres; climat de camaraderie plus ou moins familier d'une danse mais rehaussé d'un "petit quelque chose" ou d'un esprit français que l'on ne rencontre pas tous les jours (et que ne manquent pas de noter - avec joie - les anglophones; apparition trop brève et réussite indiscutable des "Chantamis"; gaieté et amusement - encore là peut-être pour une trop brève période - de l'épluchette (pour plusieurs, c'était une nouvelle découverte que cette coutume).

En deux mots, nous le redisons: Réussite spectaculaire!

Et il y aurait tant d'autres choses à dire, il y a eu tant de commentaires entendus. Comme celui de la présence dans le groupe d'un nombre tellement considérable de figures nouvelles et d'autres dont on avait même pas vu l'ombre depuis des décades! Comme cet autre, voulant "qu'il était temps qu'on se décide à faire "queuquechose de grand"... en-dehors de nos sous-sols d'églises"!!!

Réactions typiques de contentement et appréciation sincère. Ils nous en voudront peut-être de le dire, mais nous savons pertinemment que les organisateurs - en particulier Jacques Leclair et Eugène Trottier - ont travaillé comme des boeufs pour assurer, précisément, ce succès-boeuf qu'ils viennent de remporter. Ils ne sont pas les seuls.

Tous méritent des félicitations; espérons, souhaitons avec le juge Déchêne que ce premier Bal s'inscrive dans nos moeurs comme une habitude et qu'il soit suivi d'un deuxième, d'un troisième, etc.



A la demande du président du Conseil de la Vie française en Amérique, c'est Mme Paul Poirier qui a remis à Me Lucien Maynard les insignes de l'Ordre de la Fidélité française. L'on sait que Mme Poirier est l'épouse de feu Me Paul Poirier qui, à titre posthume, avait été le premier Albertain à recevoir cet insigne honneur. A l'arrière-plan, le juge Déchêne.

Réunion du Conseil général

Samedi dernier était jour de grande activité pour l'A.C.F.A., à Edmonton. Il y avait tout d'abord réunion du Conseil général à compter de neuf heures le matin, au Collège St-Jean, puis durant la soirée, premier grand "Bal de l'Epluchette" organisé par la Régionale d'Edmonton et, au cours de cette même soirée, remise des insignes de l'Ordre de la Fidélité française à l'un des nôtres, Me Lucien Maynard.

L'on trouvera ailleurs quelques commentaires, photographies et principales allocutions prononcées durant la soirée. Quant à l'assemblée du Conseil général, en voici un bref résumé, selon les questions mises à l'ordre du jour.

CONGRES

Il a longuement été question du prochain congrès de Calgary; questions d'organisation, de détails mais aussi question du mode de discussion à adopter et du document de travail de base. Afin de familiariser davantage tous ceux qui se rendront à Calgary les 2 et 3 novembre avec le travail qui les attend là-bas, nous vous présentons dès cette semaine (voir page 8) le document de base que l'on entend utiliser. D'autre part, nous espérons bien pouvoir vous donner la semaine prochaine quelques détails supplémentaires concernant le congrès, détails pratiques du genre: facilités mises à votre disposition, logement, hôtels, services etc., etc.

Le conférencier invité ne sera pas, comme nous l'avions précédemment laissé entendre, le ministre de la Justice, l'honorable John Turner; ce sera plutôt un autre membre du Cabinet de M. Trudeau, en l'occurence le président du Conseil du Trésor, l'honorable Charles M. Drury.

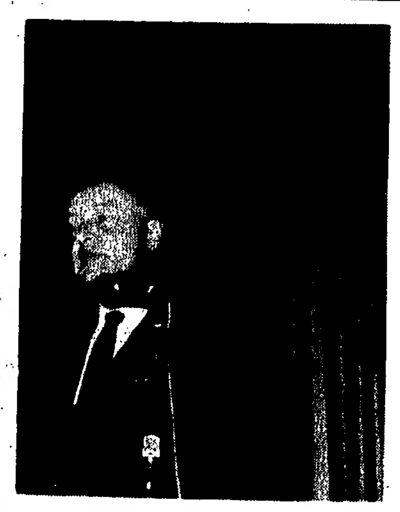
(suite à la page 3)



"Un témoignage d'appréciation et un honneur que je désire partager avec tous mes compatriotes et collègues..." -- Me Lucien Maynard, C.R.



Le président de la Régionale Edmonton de l'A.C.F.A., M. Jacques Leclair. Il fut, très largement, responsable du grand succès remporté par le premier "Bal de l'Epluchette".



Le président du CVF, M. le Juge André Déchêne, faisant l'éloge d'un copain de longue date, Me Lucien Maynard.

Le Ministère des Postes a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de 2e classe de la présente publication.









42 étudiantes de l'Ecole d'infirmières de l'Hôpital Général ont reçu leurs diplômes dimanche soir dernier au cours des cérémonies de graduation; l'on remarquait la présence dans le groupe de quatre Canadiennes françaises. Ce sont, de gauche à droite: Mlle Angèle Carrier (qui a également obtenu le prix de nursing en psychiatrie), Mlle Claudette Généreux (prix de nursing chez les enfants), Mlle Carmen Dansereau et Mlle Lorraine Blouin. Sincères félicitations à chacune.

Première réunion du Conseil des Aviseurs du Collège St-Jean

Le 18 octobre avait lieu la première réunion du Conseil des Aviseurs du Collège St-Jean. Après le vin d'honneur et le dîner, les membres se réunissaient dans la salle du conseil du Collège en séance d'affaires présidée par Me Louis Desrochers.

Le Conseil vit à l'acceptation de quelques principes directeurs qui dirigeraient ses assises et ses travaux jusqu'à ce que le Conseil se dote d'une constitution.

Le Conseil a pour but d'aviser l'administration du Collège St-Jean en vue de l'aider à mieux servir la population francophone de l'Ouest du Canada. Les membres du Conseil avisent le Recteur du Collège sur tout sujet que celui-ci voudra bien présenter au Conseil et lui font savoir leurs intérêts, leurs plaintes et leurs désirs.

Les membres du Conseil des Aviseurs ont été choisis par le Recteur du Collège St-Jean. Bien que les membres soient actifs dans plusieurs organismes qui s'intéressent à l'oeuvre française et chrétienne du Collège, ils ne sont pas les représentants officiels de ces organismes.

Les Aviseurs élurent à l'unanimité l'honorable Juge André Déchêne président du Conseil.

Les membres du Conseil se répartirent ensuite en divers comités:

Comité des finances:
Président: Me Lucien Maynard
Membres: M. Gérard Diamond
R.P. A. Hudon, o.m.i.

Comité du secondaire:
Président: Dr. Joseph Moreau
Membres: Mme Jean Forest
M. Albert Lafrance
Dr Philippe Lamoureux
M. Sylvain Lefebvre
Sr G. Leroux, a.s.v.
M. René Mathieu
R.P. Paul Poirier, o.m.i.

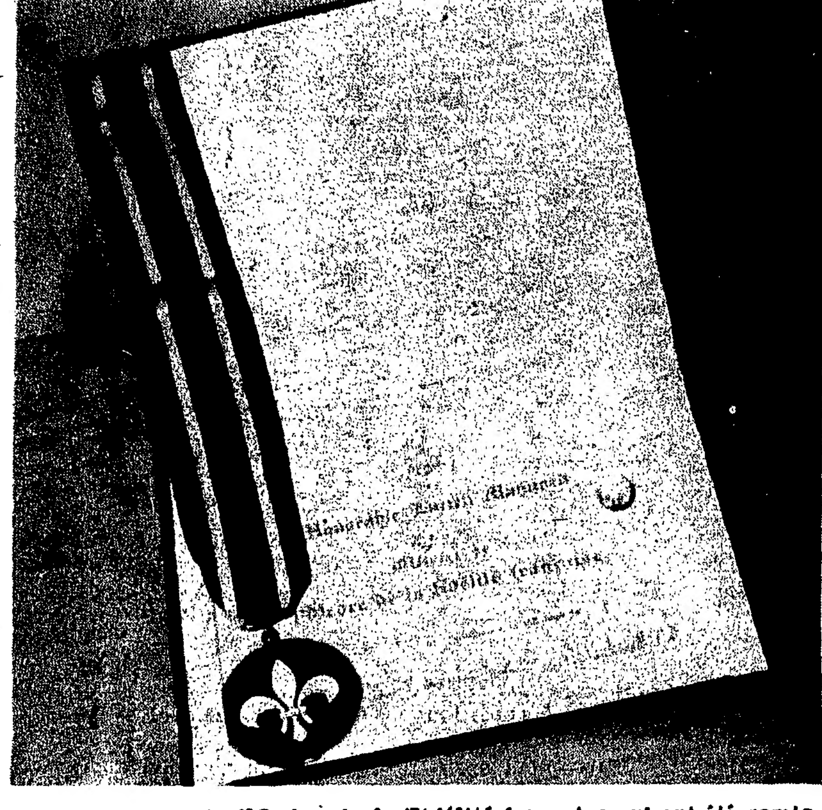
Comité du collégial:
Président: Me Louis Desrochers
Membres: R.P. Thomas Bilodeau, o.m.i.
M. Robert Bisson
M. l'abbé Camille Dozois
Sr Jeanne Dusseault, c.s.e.
Dr A. G. McCalla
M. Roger Motut
R.P. Jean Patoine, o.m.i.

Comité exécutif:
Président: Son Honneur le Juge André Déchêne
Membres: R.P. Francis McMahon o.m.i., Recteur du Collège St-Jean
Me Lucien Maynard
Dr Joseph Moreau
Me Louis Desrochers, président des trois comités
R.P. Paul Poirier, o.m.i. secrétaire

Chaque comité jouit de la prérogative d'inviter à ses réunions toute personne susceptible de l'aider dans ses travaux.

Comme cette réunion du Conseil des Aviseurs n'était qu'une première prise de contact, le R. P. F. McMahon, o.m.i., Recteur du Collège St-Jean fit un bref exposé sur l'orientation du secteur universitaire et du secteur secondaire du Collège et sur les problèmes, les espoirs et les incertitudes que cela comporte. Cet exposé fut commenté par les membres du Conseil.

Dans un proche avenir, les divers comités se réuniront pour étudier plus en détail la situation actuelle et les orientations que devra prendre le Collège St-Jean.



Les insignes de l'Ordre de la Fidélité française qui ont été remis samedi soir dernier à Me Lucien Maynard d'Edmonton: le parchemin, la médaille de l'Ordre (émail bleu et blanc sur argent) et la petite boutonnière (réplique de la médaille).

TRIBUNE LIBRE

Rendre le français plus simple et cesser de nous dénigrer

Monsieur le Rédacteur,

Ayant passé plus de 40 ans dans les salles de classe chez nos minorités canadiennes-françaises de l'Ouest et de l'Ontario, il est naturel que les questions scolaires et la survie de notre langue m'intéressent et me tiennent à coeur de très près.

Je ne parlerai pas en rêveur, car depuis environ cent ans des rêveurs trop nombreux ont déjà exprimé leurs opinions dans de longs discours et de longs écrits.

Dans des termes brefs et clairs je vais exprimer mon opinion en deux points sur ce qu'il faut faire d'abord pour mieux assurer notre survie.

1- Il faut d'abord que tous les ministères de l'Education, tous les enseignants, tous les universitaires des pays francophones fassent comprendre au gouvernement de France qu'il est grand temps qu'on enlève de la grammaire française les centaines d'exceptions et les centaines de chinoiseries qui rendent notre langue non seulement indûment difficile, mais même un peu repoussante. Des millions d'étudiants à travers le monde sont forcés d'apprendre ces exceptions et ces chinoiseries. Tous perdent beaucoup de temps précieux; ils le savent.

Malheureusement l'Académie française, qui est remplie de vieux routiniers, refuse toujours de sortir de l'ornière où nous devons passer derrière elle fidèlement.

2- Au Canada, il va falloir à tout prix arrêter le dénigrement de notre langage. Ceux qui sont allés et ceux qui volent plus loin que le parc Lafontaine savent tout le tort que ce dénigrement maladroit nous a fait jusqu'ici au Canada.

Ceux qui enseignent dans les autres provinces et même au Québec (où j'enseigne cette année) savent ce que je veux dire et en ont souffert beaucoup.

Dans les autres provinces surtout, notre travail est devenu très pénible à cause de ce dénigrement par les nôtres.

On conseille aux Néo-Canadiens d'apprendre le français, tandis que plusieurs de nos soi-disant intellectuels, pour avoir leur nom dans les journaux, dénigrent notre langage.

Nous vivons au milieu de gens qui ont naturellement l'instinct de vanter ce qu'ils ont, font et disent. Quant à nous nous faisons le contraire et, en agis[...] ainsi, nous nous suicidons b[...]ment.

Les progrès chez nous sont [...]menses. Nous devrions les ch[...]ter sagement. Des visiteurs [...]nus de France pourraient n[...] aider énormément s'ils éta[...] guidés adroitement par les nôtr[...]

Un "broncho" de l'Ouest qu[...] du coeur au ventre.

Français et A.C.F.A.

Monsieur le Rédacteur,

Puisqu'on nous traite d'enfa[...] et d'ignorants quand nous essay[...] d'exprimer nos idées, il n'est [...] probable que nous allons aband[...]ner nos responsabilités familia[...] pour aller à cinq ou six conventio[...] par année afin que l'A.C.F.A. pu[...]se nous entendre, comme le sugg[...]re la rédaction de votre journ[...] Si les membres de l'Exécutif [...]taient en contact avec la masse, [...] sauraient que lorsque plus de 5[...] de français est imposé dans l[...] écoles, comme cela a été expri[...] bien souvent: "Mes enfants so[...]tent".

Et si l'A.C.F.A. avait su s'alli[...] avec les systèmes d'Ecoles sép[...]rées et publiques qui désirent e[...]seigner le français, plutôt que [...] faire de la politique par la por[...] d'en arrière, il y aurait beauco[...] plus d'enseignement français qu[...] n'y en a présentement.

Une lectrice d'Edmonto[...]

Simple question d'ortographe!

-$1.80!... c'est cher!

-Oui, monsieur.

-Je regarde votre note, garç[...] et je constate que votre caissi[...]re est plus forte en calcul qu'[...] orthographe.

-...

-Elle écrit croquette avec [...] seul "t", il manque un "t", ga[...]çon!

-Bien, monsieur.

L'homme au tablier blanc pre[...] la note et s'éloigne. Au bout d'[...] instant, il revient et le client pe[...] lire alors, non sans surprise, [...] rectification suivante: un "thé[...] $0.15; total, $1.95.

Du haut de ma tour

Il y a aujourd'hui tellement de voitures à Tokyo qu'il est illégal pour les résidents d'en acheter une avant de prouver d'abord qu'ils ont un endroit où la garer.

*****

D'après de récentes recherches menées en Californie, 15% des conducteurs qui ont péri dans des écrasements impliquant une seule voiture sont morts de causes naturelles et c'est ce qui avait provoqué l'écrasement.

Dans autant que 95% des cas, la mort était due à une défaillance cardiaque; fait marquant, les deux tiers des victimes avaient de 50 à 70 ans.

*****

Sur dix enfants de quatre ans, on en compte un en moyenne qui souffre de défauts d'audition sans que personne s'en soit jamais aperçu. C'est ce qu'a permis de découvrir une nouvelle méthode, dite "test de détection verbale et auditive."

*****

Le jardin zoologique de Granby s'étend sur 75 acres et offre des attractions telles qu'une maison africaine de $90,000 et un dôme en forme d'igloo, pour les ours polaires, qui a coûté $50,000.

*****

C'est non seulement par la physionomie, les empreintes digitales et autres signes que nous nous distinguons les uns des autres, mais par l'organisme tout entier. Par exemple, votre cerveau et celui du voisin sont probablement plus dissemblables que ne le sont vos visages. Il y a aussi une plus grande variété d'estomacs que de nez ou de bouches.

*****

On compte en Turquie 150,000 cultivateurs de pavots (dont on tire l'opium) et cependant aucun n'est toxicomane. Ce pays se classe au second rang mondial des producteurs d'opium, après l'Inde, mais l'opium turc est beaucoup plus riche en morphine.

*****

Peter Ustinov est marié à l'actrice canadienne Suzanne Cloutier; ils ont trois enfants et vivent à Neuilly, près de Paris. Sélection du Reader's Digest (édition d'octobre) raconte la carrière de cet homme de lettres et de théâtre qui, à 47 ans, a déjà à son actif six films, quatre livres et 18 pièces sans compter toute une collection d'"Oscars".

Conseil général...

(suite de la page 1)

BOURSES

Les membres du Conseil ont été informés du choix effectué la semaine dernière par le Comité de sélection chargé d'octroyer les bourses de $300 et $200 offertes à même le montant global de $2,000 reçu du Ministère des Affaires culturelles du Québec à cette fin bien précise. Nous vous donnons cette liste ci-dessous.

Les conseillers ont aussi voulu savoir quels étaient les critères déterminant le choix des récipiendaires. Disons qu'il y en a cinq de base - tous d'égale importance - auxquels viennent s'ajouter toutes sortes d'autres considérations, selon les cas particuliers qui sont soumis aux membres du Comité. Les cinq questions sur lesquelles on s'interroge d'abord sont: a) les succès académiques passés et prévisibles des candidats, leur situation financière (personnelle et familiale), le choix de la carrière, le niveau des études atteint au moment de faire la demande de bourse et enfin le lieu prévisible de l'exercice de la profession du candidat. Aucun de ces critères, à lui seul, peut déterminer du choix et, comme il a été dit précédemment, plusieurs autres considérations viennent s'y greffer au moment où le Comité doit prendre sa décision. Il a aussi été bien établi - et expliqué samedi dernier - que l'A.C.F.A. comme telle n'a rien à voir à la sélection des boursiers; tout au plus joue-t-elle le rôle de fidéicommissaire ou d'intermédiaire entre le ministère des Affaires culturelles du Québec et les candidats.

FINANCEMENT

L'A.C.F.A., c'est bien connu, manque de fonds! L'on cherche présentement à lui trouver un ou des nouveaux modes de financement; un comité avait été nommé à cet effet par l'Exécutif et il a fait rapport samedi dernier. Bien que les plans définitifs soient bien loin d'être définitivement établis, il ressort du rapport que l'on fera appel à la bonne volonté des gens d'une part et que l'on cherchera à faire mieux connaître l'association auprès du grand public d'autre part.

CHANGEMENT DE NOM ET ORIENTATION SOCIO-ECONOMIQUE

Les travaux du Comité d'Orientation socio-économique se poursuivent toujours; quelques réunions ont été tenues à Edmonton, les unes avec succès, d'autres... pas du tout! L'on tente présentement de trouver une formule, heure et jour de la semaine qui pourraient convenir au plus grand nombre de ceux qui participent aux travaux. En ce qui concerne le changement de nom de l'association, les travaux préliminaires du comité requéraient, entre autre, un sondage d'opinions auprès des Régionales. Celles qui ont répondu à date semblent plus ou moins partagées; certaines favorisent le changement à condition de conserver les mêmes initiales, une autre s'est carrément opposée à tout changement.

AUTRES QUESTIONS

Au cours de la réunion, qui s'est prolongée jusque vers trois heures, l'on a aussi discuté de l'enseignement en français à 50%, des projets-pilotes et des difficultés que l'on rencontre, des Etats généraux du Canada français pour lesquels les minorités auront à élaborer un nouveau document de travail les touchant tout particulièrement (contrairement à ce que l'on avait connu à l'automne 1967), d'une nouvelle campagne en faveur du Franco-albertain qui aura lieu en novembre et décembre, formule utilisée à adopter définitivement d'ici quelques semaines. Les conseillers ont aus-

(suite à la page 16)

Boursiers de l'A.C.F.A.

Le Comité de sélection des bourses de l'A.C.F.A., composé des Révérendes Soeurs Jeanne Dusseault, c. s. c., Aline Prince, a. s. v., du Docteur Charles Lefebvre, du Professeur Roger Motut et de MM. René Mathieur et Jean-Maurice Olivier vient de rendre public le nom des récipiendaires pour cette année.

Une première bourse décernée par l'Université Laval de Québec et couvrant en entier les frais de scolarité a été décernée à M. RAYMOND ARES.

Les autres bourses, dont six d'une valeur de $300.00 et une autre au montant de $200.00 proviennent d'une somme globale de $2,000. reçue du Ministère des Affaires culturelles de la province de Québec par l'A.C.F.A. à cette fin précise.

Les récipiendaires pour cette année sont:
DAVID BAERT, étudiant à l'Université de Montréal;
NICOLE BOULET, étudiante au Collège Saint-Jean;
JOCELYNE POULIN, étudiante au Collège Saint-Jean;
JACQUELINE VILLENEUVE, étudiante à l'Université de l'Alberta.

Un étudiant ou une étudiante en catéchèse (à être choisi(e) par un Comité de professeurs) pour la poursuite d'études à l'Université de Montréal.

Toutes ces bourses sont d'une valeur de $300.00

Une septième bourse, de $200.00 celle-là, a été décernée à M. Gérard Lavigne, étudiant à l'Université de l'Alberta.

Nous désirons offrir aux récipiendaires nos plus sincères félicitations et meilleurs voeux de succès dans la poursuite de leurs études respectives.

Association canadienne-française de l'Alberta

Programme du Congrès de Calgary

2 - 3 novembre 1968

THEME DU CONGRES:
"L'école française, une utopie?"

Samedi 2 novembre

- 9h.00: Inscription
- 9h.30: Déclaration d'ouverture par le président général
- 9h.45: Mot de bienvenue par un représentant de l'organisation locale de Calgary
- 10h.00: Explication du thème
- 10h.15: Explication de la méthode de travail
- 10h.30: Groupes de discussion
- 12h.15: Buffet froid
- 1h.30: Reprise des groupes de discussion
- 3h.00: Pause-café
- 3h.15: Reprise des groupes de discussion
- 4h.30: Fin de la discussion en groupes
- 6h.30: Banquet

Dimanche 3 novembre

- 8h.30: ou 10h.30: Messe en l'église de la Sainte-Famille
- 11h.15: Goûter
- 11h.45: Discussion et adoption des résolutions en assemblée générale
- 2h.30: Fin du congrès





EDITORIAL

Affirmations aussi stupides que gratuites!

Nombreux sont ceux qui ont entendu, ou lu, les dernières grandes déclarations de principe faites par René Lévesque au cours de l'émission "Twenty Million Questions" au réseau national anglais (télévision) de Radio-Canada. Pour ceux qui ne seraient pas encore au courant, nous reproduisons ci-dessous ce que rapportait le quotidien "The Edmonton Journal", le lendemain.

Nous avons toujours respecté M. Lévesque, de même que ses opinions, qu'elles aient trait aux minorités francophones ou à d'autres sujets. Nous lui reconnaissons volontiers d'avoir été l'un des artisans - peut-être même l'un des piliers - de la révolution tranquille au Québec, ce qui n'en fait pas pour autant un phénix!

Toutefois, quand il se prend pour qui il n'est pas, quand il se met à faire de la petite politique - à "politicailler", comme l'on dit plus familièrement dans sa province - quand il s'abaisse à répandre sa bave sur ses compatriotes francophones de l'Ouest à seule fin, semble-t-il, de profiter d'une écoute plus considérable qu'à l'ordinaire et partant, de se faire un peu plus de capital politique, quand il en vient à ce point... nous nous rebiffons et désirons protester.

Le malheur de telles élucubrations est qu'elles peuvent avoir des conséquences regrettables et, fausser le jugement de personnes ignorant les véritables faits. L'on peut raisonnablement douter que M. Lévesque lui-même, d'ailleurs, sache bien de quoi il parle! S'il le faisait en toute connaissance de cause et avec preuves à l'appui, nous pourrions au moins reconnaître son franc parler; le fait est que ses affirmations sont aussi gratuites que stupides et, pour quiconque connaît la réalité, sentent drôlement l'arrivisme et l'opportunisme politiques qui, en passant, teintent chaque jour davantage une carrière politique que l'on a déjà eu plaisir à suivre.

Mais venons-en aux "découvertes" de M. Lévesque. Son histoire de "dead ducks" n'a rien de neuf! D'autres l'ont prophétisée bien avant lui; il y en a encore qui la partagent aujourd'hui, et il serait étonnant qu'il ne s'en trouve pas un certain nombre pour y croire demain! Ceux des minoritaires qui ont eu le "privilège" (!) de vivre les Etats généraux en savent quelque chose... eux qui se sont fait assaillir de toutes parts par les militants (bien endoctrinés) séparatistes et indépendantistes qui voulaient à tout prix et à grands coups de statistiques leur faire comprendre qu'ils n'étaient rien d'autre qu'une bande d'immolés pour une cause perdue... de vrais commandos-suicides, quoi! Mais tout naïfs que nous puissions être, il y a belle lurette que nous avons appris que deux et deux ne font pas toujours quatre en statistique... et qu'il est assez facile de jouer avec des chiffres au gré de sa fantaisie, ou de ses besoins, politiques ou autres! Il y en a d'autres, et pas des moindres, qui en sont, semble-t-il, encore au chapitre de la découverte en ce domaine.

Mais cette histoire réchauffée n'était qu'une entrée en matière. M. Lévesque a voulu y apporter une petite surenchère et donner sa pleine mesure de ridicule et d'ignorance étonnante pour un ex-ministre. Contrairement à l'opinion qui courre dans certains cercles, nous nous refusons - à ce stade - d'y voir de l'irresponsabilité malhonnête.

Reprenons donc les grandes déclarations; d'abord, le "cheap labor". Si René Lévesque parle des pionniers, des premiers colonisateurs de l'Ouest, il devrait savoir que la plupart étaient fermiers et que leur motivation première, la raison primordiale de la grande aventure qui les conduisit vers les Prairies, c'était l'espoir de trouver ici des terres plus fertiles et une prospérité qu'ils ne connaissaient malheureusement pas au Québec. Règle générale, l'on peut aujourd'hui très facilement affirmer qu'ils n'ont pas eu tort!

S'il parle plutôt de la situation courante, M. Lévesque devrait savoir qu'il n'y a qu'une différence minime, en ce sens que l'Ouest accueille encore chaque année plusieurs anciens Québécois, la plupart des travailleurs plutôt que fermiers comme c'était le cas il y a quelques générations. La motivation reste la même: en effet, plus souvent qu'autrement, ce sont des gens qui devaient chômer au Québec et qui espèrent trouver ici de l'emploi stable ou qui, simplement, veulent améliorer leur situation matérielle.

Quant à ceux des nôtres qui quittent les centres ruraux pour venir s'établir à la ville, ils reçoivent - à compétence égale - les mêmes salaires que les travailleurs d'autres nationalités. Quant aux ouvriers de Maillardville que M. Lévesque met spécifiquement en cause, c'est de la haute fantaisie! Autant que nous sachions, il n'y a pas de racisme de la part des employeurs de cette localité et ils ne paient pas moins cher que les autres leurs employés canadiens-français; et nous avons de bonnes raisons de croire que nos renseignements sont aussi bons, sinon meilleurs, que ceux de René Lévesque. De toute façon, les unions ouvrières (dont on connaît la puissance en Colombie-Britannique et particulièrement dans la région mentionnée) seront certainement très heureuses et rendront grâces à M. Lévesque de la révélation qu'il vient de leur faire!

Et puis après... "la pression exercée par les prêtres sur ce "cheap labor", toujours à Maillardville! M. Lévesque ne semble pas au courant - après tout, ce n'est pas tellement discuté au sein du Parti québécois! - qu'il y a en Colombie environ 80,000 francophones, disséminés aux quatre coins de cette province et qu'il existe pour eux deux paroisses entièrement françaises et deux autres bilingues! Bien sûr les problèmes de mobilité de la force ouvrière sont réels et quotidiens; ils le sont d'ailleurs tout autant en Alberta qu'en Colombie, au Québec ou en Ontario. Mais le fait demeure, nous l'avons dit tantôt, que ce sont plutôt des Québécois qui ont tendance à se déplacer vers l'ouest que l'inverse. Nous n'en voulons pour preuve qu'un exemple bien concret: celui de cette localité du nord albertain, vieille de moins de dix ans, fondée et entièrement formée de personnes venues de la région du lac St-Jean! D'autre part, il est bien évident que nos paroisses ne se vident ni plus, ni moins, ni plus ou moins vite ici que dans les diocèses québécois.

Et pour la fin... le dessert! M. Lévesque affirme péremptoirement que "quiconque est instruit ou éduqué" le lui a dit: il est impossible d'être francophone et de survivre! Il n'y manque que le "topping", qui vient ensuite: "On lui a demandé (à genoux, peut-être?) l'instauration d'une politique québécoise d'immigration... pour notre rapatriement au Québec"!

Ici, deux faits. Il est notoire (à moins d'être totalement borné et aveugle), qu'après la venue des pionniers, ce sont justement les personnes les plus "éduquées et instruites" qui ont lutté et ont assuré notre survie jusqu'à ce jour. Ils n'étaient pas seuls, ils avaient aussi le peuple avec eux, mais ce sont surtout eux qui avaient toutes les ressources nécessaires pour s'assurer que nous étions entendus.

Nous pourrions très facilement citer plusieurs douzaines de noms; nous n'en citerons qu'un seul, les illustrant tous, celui du Dr L.-O. Beauchemin de Calgary. Et n'allez surtout pas croire que la situation ait changée de nos jours; il n'en est rien, elle persiste.

Deuxièmement - puisque René Lévesque ne cite aucun nom, aucune déclaration précise - nous nous permettons ici le commentaire d'une expérience personnelle. Nous nous souvenons en effet très bien - c'était le mardi 11 avril 1967, à midi un quart, au Royal Glenora - de l'avoir rencontré au cours d'un dîner qui lui était offert à l'occasion de son passage à Edmonton. Il y avait là une quinzaine de personnes qui, sans aucune prétention, n'étaient certainement pas des "cruches"! Ces personnes, répondant bien aux critères d'instruction et d'éducation de M. Lévesque, ne lui ont certainement pas demandé d'être rapatriées! Bien au contraire, elles avaient méthodiquement réfuté les arguments de l'ex-ministre préconisant la séparation politique du reste du pays, l'abandon à plus ou moins brève échéance des groupes francophones minoritaires, quelques questions économiques et l'on avait aussi traité avec lui de notre situation actuelle, nos difficultés, nos espoirs, etc.

Pour tout rejeter cela d'un seul coup, ou bien M. Lévesque a la mémoire très courte, ou bien il a des crises (graves) d'amnésie!

Quant au retour massif des groupes francophones de l'Ouest au Québec - d'autres préfèrent dire au "bercail" ou dans la "mère-patrie" - ce n'est sans doute pas, cher monsieur Lévesque, votre dernier rêve... mais ce doit être l'un des plus beaux et, assurément, l'un des plus utopique! L'on n'a qu'à se fermer les yeux et l'on voit ça d'ici... les longues caravanes de Franco-colombiens, Franco-albertains, etc., etc. refaisant en sens inverse le grand périple de leurs ancêtres, s'acheminant la langue pendante, les yeux bouffis vers l'Eden québécois, la Terre promise. C'est touchant! ...gageons même que c'est en couleur!

Bien beau, mais pas vrai! Si notre ami René a pu, ou peut trouver la demie de un pour cent de la population francophone de l'Ouest qui soit prête à le suivre, à accepter cette théorie fantaisiste du rapatriement, il peut se compter des plus chanceux et se dire intérieurement qu'il a vraiment remporté le "Super Gros lot"!

En attendant, gardez les deux pieds sur la terre et revenez nous voir en Alberta, cher monsieur Lévesque, vous y serez toujours le bienvenu; et puis... vous n'êtes pas sans savoir qu'en outre d'être généralement agréables et de former la jeunesse, les voyages, n'est-ce pas, ça "instruit", ça "éduque" et ça ouvre bien des horizons!

Jean-Maurice OLIVIER

Levesque writes off minorities

OTTAWA (CP) Rene Levesque Tuesday night wrote off French-language minorities outside Quebec and New Brunswick as cultural "dead ducks."

Mr. Levesque said the minorities had appeared in other provinces as "cheap labor" imported to places like Mailardville, B.C., by priests.

They had only survived through close-knit parish groups now dissolving as a result of the mobility of the Canadian labor force.

Mr. Levesque, 46, president of the new Parti Quebecois, formed during the weekend to make Quebec an independent state, was being interviewed on the CBC television network program Twenty Million Questions.

He said "anyone who is educated" in the groups outside Quebec and New Brunswick had told him they couldn't be French-speaking and survive. They had asked for a Quebec "immigration policy" that would draw them to the province.

La chanson des "Dead Ducks"

Adaptation: Roger Motut

Sur l'air de "Meunier tu dors"

Trois canards déployant leurs ailes, coin... coin... coin...
Disaient à René l'Infidèle, coin... coin... coin...
Quand donc finiront vos tourments, coin... coin... coin... coin

René, tu dors, ton fusil part trop vite,
Lévesque, tu dors, ton fusil part trop fort...
Ton fusil, ton fusil, part trop vite
Ton fusil, ton fusil, part trop fort
Ton fusil, ton fusil, part trop vite,
Ton fusil, ton fusil, part trop fort!

Et une autre...

Sur l'air d'En roulant ma boule!

Derrière Québec, y a t'un étang,
En roulant ma boule,
De beaux canards y vont baignant
Rouli, roulant, ma boule roulant,
En roulant ma boule roulant, en roulant ma bou-ou-le.

René Lévesque s'en va chassant en roulant sa boule. .
Avec un vieux fusil d'antan, roulant, sa boule roulant
En roulant sa boule roulant, en roulant sa boule.

Avec un vieux fusil d'antan, en roulant sa boule...
Visa le noir, tua le blanc... roul. roulant sa boule roulant
En roulant sa boule roulant, en roulant sa bou-ou-le.

Visa le noir, tua le blanc...
René Lévesque n'est pas méchant
Rouli roulant, sa boule roulant
En roulant sa boule roulant, en roulant sa bou-ou-le.

René Lévesque n'est pas méchant
Il manque son coup assez souvent...

Il manque son coup assez souvent...
Et nous sommes encore là chantant

Et nous sommes encore là chantant...
Nous y serons encore longtemps
Lévesque ou non, sa boule roulant...
En roulant sa boule roulant, en roulant sa bou-ou-le.

Le Franco-albertain
AUTREFOIS "LA SURVIVANCE" - (1928 - 1967)

Journal hebdomadaire publié tous les mercredis à:
10010 - 109e rue — Edmonton, Alberta
Téls.: Rédaction: 422-0388 — Imprimerie: 422-4702

Le Franco-albertain est un journal indépendant en politique et entièrement consacré à la cause religieuse et nationale.

Il est l'organe officiel de l'Association Canadienne-française de l'Alberta

Les éditoriaux contenus dans ses pages ne réflètent pas nécessairement l'opinion de l'A.C.F.A.

Rédacteur: Jean-Maurice Olivier

PRIX DE L'ABONNEMENT:
1 an: $3.50 — 2 ans: $6.00
Etats-Unis, Europe et autre pays étrangers: $6.00 par an

REMISE DES INSIGNES DE L'ORDRE DE LA FIDELITE FRANÇAISE ---

Allocution du Juge Déchène

Monsieur le président,
Distingués invités d'honneur,
Mesdames, Mesdemoiselles et
Messieurs,

Depuis six ans, votre mandat annuel me constitue votre représentant auprès du Conseil de la Vie française en Amérique. Cette marque de confiance de votre part m'a permis depuis 1965, d'être élu président de ce Conseil et elle me fournit l'honneur ce soir de remettre à l'un de nos compatriotes les plus distingués les insignes de l'Ordre de la Fidélité française. Je remercie les organisateurs de ce banquet de nous avoir permis de participer de cette façon à leur manifestation de l'Epluchette de Blé d'Inde. Et j'espère que cette interruption dans vos festivités ne dérogera pas au caractère que vous voulez donner à cette fête, qui constitue une autre importante manifestation de la culture canadienne-française dans notre province et qui, nous l'espérons sincèrement, passera dans les moeurs albertaines pour devenir un événement annuel.

Avant de passer aux motifs qui ont porté le Conseil à offrir sa plus haute décoration à Me Lucien Maynard, je me dois de vous parler pendant quelques instants du Conseil de la Vie française, dont le secrétariat existe là-bas, à Québec, sous la direction active et intelligente de son secrétaire général, Monseigneur Paul-Emile Gosselin, mais dont malheureusement l'on n'entend peut-être pas assez souvent parler dans l'Ouest.

Retraçant ses origines au premier congrès de la langue française à Québec en 1911 et, plus directement au deuxième congrès qui eut lieu 25 ans plus tard, c'est en 1937 que fut fondé le Comité permanent de la survivance française en Amérique, qui est aujourd'hui connu officiellement sous le nom qu'il s'est donné en 1936.

Parmi les fondateurs les mieux connus en Alberta, l'on retrouve le docteur L.-O. Beauchemin, si hautement estimé parmi nous, l'honorable Cyrille Delâge, Mgr Paul-Emile Gosselin, le chanoine Lionel Groulx, de récente mémoire, le juge Henri Lacerte, décédé au cours de cette année, représentant le Manitoba, Monseigneur Camille Roy de l'Université Laval, Monseigneur Adrien Verrette de Manchester, au New Hampshire, qui est encore très actif au sein du Conseil et qui est le Chancelier de l'Ordre de la Fidélité française.

C'est donc à ce dernier que revenait l'honneur de remettre à notre invité de ce soir les insignes de cet Ordre. Il l'aurait fait avec grande éloquence, dans un français digne de nos plus grands auteurs. Connaissant l'estime que j'entretiens à l'égard de Me Maynard et aussi à cause de ses nombreuses occupations, il m'a cédé la place en me constituant son délégué pour cette occasion. Je lui en suis reconnaissant.

Le Conseil de la Vie française, c'est le lien entre tous les groupes francophones de l'Amérique du Nord. Les provinces Maritimes, celles de l'Ouest, l'Ontario et les états américains de la Nouvelle-Angleterre et la Louisiane y sont représentés. D'un nombre relativement restreint qui ne peut dépasser cinquante, ses membres sont le porte-parole de tous les francophones qui habitent l'extérieur du Québec, comme ceux de la Belle Province. Il est intéressant de constater qu'il existe plus de six millions de descendants de Canadiens français et de Français en Amérique qui n'habitent pas le Québec. Ils sont donc plus nombreux que les Québecois et, si un bon nombre d'entre eux ont perdu l'usage du verbe de leurs ancêtres, ils sont néanmoins les héritiers de cette culture qui est la nôtre. Les buts du Conseil ne sont peut-être nulle part mieux exprimés que dans les termes de Mgr Paul-Eugène Roy, plus tard archevêque de Québec, à l'ouverture du congrès de la langue française en 1912: "Le congrès est convoqué pour l'étude, la défense et l'illustration de la langue et des lettres françaises au Canada. Ensemble, nous affirmerons notre attachement aux saines traditions des lettres françaises. Ensemble, nous prierons Dieu de bénir sur nos lèvres canadiennes les syllabes de la France". Ces objectifs sont repris dans un langage peut-être moins fleuri, celui que l'on retrouve dans les statuts officiels du Conseil lors de son incorporation à Ottawa: Soutenir et défendre les intérêts nationaux des populations de langue française et, maintenir les traditions de l'esprit français en Amérique du Nord".

La liste des réalisations du Conseil serait trop longue pour en permettre l'énumération. La vitalité française en Acadie, la presse de cette région, le succès des groupements nationaux dans les Maritimes, qui nous valent la magnifique université de Moncton et plus récemment, l'aide de la France, sont autant de succès auxquels le Conseil a contribués de près ou de loin.

La radio française dans l'Ouest est une oeuvre qui pendant près de trente ans a retenu les efforts et l'attention des membres du Conseil et, amené la construction de nos quatre postes français. Demain, nous l'espérons, elle nous dotera de la télévision française.

Le regain de vie française en Ontario, le maintien et le développement de nos secrétariats, les souscriptions organisées sous l'égide de la Fraternité française, la fondation de nouvelles associations telles que l'Acelf, l'Union des mutuelles-vie, la Liaison française, les associations franco-américaines, sont des exemples d'oeuvres auxquelles le Conseil a contribué. De nombreuses interventions auprès des gouvernements fédéral et provinciaux ont très souvent réussi. Le Conseil a sa propre maison d'édition, les Editions Ferland, qui publie constamment des oeuvres canadiennes-françaises et qui nous font mieux connaître, en français comme en anglais.

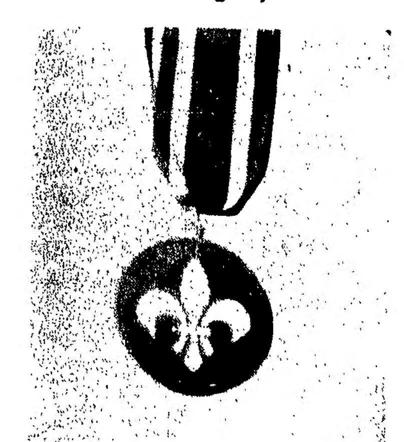
En 1968, et dans l'avenir, le Conseil sert de trait d'union entre tous nos groupes. Il nous représente à Ottawa et à Québec; il conseille et aide nos associations à maintenir des secrétariats actifs et utiles. Grâce à sa représentativité (pour me servir d'un mot à la mode), il peut jeter une vue d'ensemble sur la vie française partout en Amérique, faire le bilan de nos forces et de nos faiblesses, faire profiter les uns des succès des autres et éviter les écueuils, répondre à ceux qui vouent les minorités à la mort.

Je salue ici, au passage, le nom du docteur Beauchemin. Il nous a représentés pendant vingt ans au Conseil. Avec ses collègues, les fondateurs de l'A.C.F.A., il a jeté les bases de nos succès contemporains et, en autant que notre situation s'est améliorée depuis, c'est à des hommes comme lui que nous le devons. La radio française est en large partie son oeuvre. Je le salue de façon spéciale et lui exprime en votre nom la reconnaissance de ses compatriotes.

Son Excellence Mgr Routhier est un des patriotes de l'Alberta qui, par son travail discret mais efficace, a le plus largement contribué à l'épanouissement des nôtres, tant comme éducateur, comme prêtre, en qualité d'évêque et plus récemment, d'archevêque, il nous a appuyés, il nous a conseillés et éclairés. Il y a quelques années, j'avais le grand honneur de présider la cérémonie au cours de laquelle il reçut lui-même les honneurs de la Fidélité française. Et quelques années plus tôt, c'était son beau-frère, le regretté Paul-Emile Poirier, qui recevait lui aussi, de façon posthume, les insignes de l'Ordre, remis à sa charmante épouse au cours d'un grand banquet de l'A.C.F.A.

Et pour se joindre à ces deux géants de la survivance en Alberta, nous honorons ce soir Me Lucien Maynard. Il sera donc le

(suite à la page 16)



La magnifique médaille d'argent de l'Ordre de la Fidélité française: fleur-de-lys blanc sur fond bleu avec la devise de l'Ordre et du Conseil de la Vie française, Fierté, Fidélité et Action ainsi que la date de fondation du CVF, 1937.

Remerciements de Me Maynard

Monsieur le Président,
Mesdames, Mesdemoiselles et
Messieurs,

C'est avec le coeur rempli d'émotion que j'accepte l'honneur qui m'est conféré ce soir. Je reconnais cependant que cet honneur m'est accordé, non pas tant à cause de mérites personnels de ma part, mais plutôt en reconnaissance du travail accompli par mes co-directeurs de l'A.C.F.A. depuis quelques années. Dans ce travail, je signalerais surtout les améliorations que nous avons obtenues dans l'enseignement du français dans nos écoles, commençant avec les privilèges accordés au Collège Saint-Jean et à l'Académie de l'Assomption, dont l'expérience nous a valu cette année des changements dans la Loi permettant non seulement l'enseignement du français, mais aussi l'enseignement EN français, dans toutes les écoles de la province. Je devrais signaler également l'organisation de l'Ecole de Pédagogie Bilingue au Collège St-Jean, dont le succès depuis son inauguration nous a valu cette année un nouveau contrat avec l'Université de l'Alberta qui lui permet de préparer ses propres examens en français, et de les corriger -- le tout reconnu par l'Université.

Je ne prends aucun crédit personnel pour toutes ces améliorations à notre programme scolaire et universitaire, obtenues pour nous aider à maintenir notre culture française en Alberta. Tous ces bénéfices sont le fruit d'un travail commun, de la coopération et du dévouement de beaucoup de gens de bonne volonté. Je n'ose commencer à les nommer, de peur d'en oublier, mais je ne puis m'empêcher de signaler une personne en particulier qui m'a toujours supporté dans mes efforts pour promouvoir notre culture française, qui ne m'a jamais reproché le temps que j'y consacrais, qui ne m'a jamais disputé, ou du moins pas trop souvent, d'être en retard pour les repas, qui, en dépit du fait que le français n'est pas sa langue maternelle, s'est donné la peine de l'apprendre et de voir à ce que tous nos enfants l'apprennent également et qui, par conséquent, a beaucoup plus de mérite que j'en ai, personnellement, par son dévouement à notre culture française. Naturellement, je parle de mon épouse, DOLLY.

C'est donc au nom de tous mes collaborateurs, et surtout tous les directeurs de l'A.C.F.A., et avec un grand merci en particulier à mon épouse, que j'accepte en toute humilité et avec toute ma gratitude l'honneur qui m'est conféré ce soir par le Conseil de la Vie française en Amérique.

J'accepte aussi cet honneur avec trépidation quand je songe à mes illustres prédécesseurs de l'Alberta qui ont également reçu cet honneur et à tous ceux qui le méritent bien plus que moi. Le fait que l'on m'associe à notre bien-aimé Monseigneur Routhier et à mon illustre confrère d'hier, Paul-Emile Poirier, accroît d'une façon énorme la valeur de cet honneur. Je ne puis m'empêcher de constater cependant qu'il est fort malheureux que les règlements du Conseil de la Vie française ne permettent pas que cette décoration soit accordée à aucun de ses directeurs, présents ou anciens, parce que nous avons en Alberta deux anciens directeurs et le président actuel du Conseil qui, à cause de leur dévouement sans pareil à la cause française en Alberta, mériteraient encore bien plus que moi de recevoir cette décoration ce soir. Je parle évidemment du Dr L.-O. Beauchemin de Calgary, pendant de nombreuses années président de l'A.C.F.A., du Révérend Père Jean Patoine, notre dévoué secrétaire et de M. le Juge André Déchêne, qui vient d'être à nouveau élu à la présidence du Conseil de la Vie française en Amérique.

A vous, Monsieur le président du Conseil de la Vie française, et à votre Conseil d'administration, je dis tout simplement, et bien humblement, un grand merci.

Je devrais peut-être m'arrêter là; mais sans vouloir faire de la morale -- ce serait complètement hors de mon rôle de le faire et je préfère laisser cela à nos chefs religieux -- donc, sans vouloir vous faire la morale, je vou-

(suite à la page 16)



Après lui avoir rendu hommage au cours de son discours de remerciement, Me Maynard a prouvé à son épouse de façon... bien tangible, qu'il croyait vraiment ce qu'il disait! Personne, d'ailleurs, n'en doutait.

Tante Lucille revient de voyage avec un nouveau bagage de contes



Qui ne connaît pas cette jolie Tante entourée d'enfants littéralement suspendus à ses lèvres au moment où elle leur raconte une belle histoire...? D'un océan à l'autre, c'est par milliers que les enfants écoutent religieusement, tous les samedis matin, le programme de Tante Lucille. A CHFA, on l'entend ce même jour de 9h. 30 à 10h. a.m.

Tante Lucille vient d'entreprendre, le 5 octobre, sa 21e saison à l'antenne de Radio-Canada. Elle revient avec un bagage de contes merveilleux et de chansons qui font chaque semaine la joie des tout-petits.

Rentrant d'un voyage en pays scandinaves, au pays des Vikings, au pays aussi du grand conteur Hans Christian Andersen, Tante Lucille se propose de faire connaître davantage les contes d'Andersen à ses jeunes auditeurs, contes dont elle s'inspirera ou qu'elle adaptera. Déjà le 12 octobre, Tante Lucille avait inscrit à son programme le conte du *Vilain Petit Canard*.

Elle en profitait également pour raconter aux enfants quelques étapes de son voyage. Celui-ci l'a menée particulièrement à Odense où elle fut l'invitée de l'association touristique danoise au Festival Hans Christian Andersen. Dans la ville natale d'Andersen, Tante Lucille a visité la maison du célèbre écrivain, l'atelier de son père qui était cordonnier, tous les lieux consacrés à la mémoire de l'auteur de *la Petite Fille aux allumettes*. Tout ceci, Tante Lucille aura l'occasion d'en reparler longuement au cours de l'année et d'en susciter tout le merveilleux pour ses jeunes auditeurs. Inspirée par ce voyage au Danemark ou par Andersen et ses contes, Tante Lucille se propose de présenter aux jeunes des contes qui ont pour titres *les Cygnes sauvages, la Petite Fille aux allumettes, le Petit Claus et le grand Claus, le Rossignol*.

Tante Lucille puisera aussi son inspiration d'autres pays qu'elle a déjà visités, comme l'Irlande, la Hollande, etc. Elle fabriquera également des contes autour d'oeuvres humanitaires comme celle de l'UNICEF ou celle des pompiers qui, chaque année, fabriquent des jouets pour les enfants pauvres. Elle se propose en outre d'écrire beaucoup de contes d'après des chansons telles que *les Aventures de Pipeau*, qui sont enseignées actuellement dans les écoles.

Cette année, à l'émission de **Tante Lucille**, les jeunes peuvent participer à trois concours. Chaque semaine, **Tante Lucille** distribue six albums de contes, intitulés *Chansons*, édités par les Editions Ici Radio-Canada, aux gagnants du concours se rapportant au conte qu'elle vient de dire, et six albums à colorier, également des Editions Ici Radio-Canada et six coffres de crayons à colorier, aux gagnants du concours de dessin. A la fin de chaque mois, deux radios transistors sont décernés aux auteurs des lettres les mieux rédigées qu'aura reçues Tante Lucille. Ce dernier concours s'adresse aux plus vieux.

Sécurité Familiale
Bonne Fête

VENDREDI, 25 octobre
M. Emile Bernard, Vimy
R.P. Marie-Antoine Bugeaud, o.m.i., Cameroun, Afrique
M. Raymond Gignac, Côte d'Ivoire, Afrique

SAMEDI, 26 octobre
M. Bernard Duval, Edmonton
M. Laurent Labrecque, Edmonton
M. Louis Lirette, Hinton
M. Roland Pelletier, Edmonton
Mme Joseph Schaaf, Edmonton

DIMANCHE, 27 octobre
M. Frank Belisle, Edmonton
R.F. Joseph Bossé, Fort Vermilion
M. Paul Dubrule, High Level
M. Armand Gervais, McLennan
M. Victor Ouelette, Grand Centre
M. René Tercier, Bonnyville
M. Hector Tremblay, St-Paul

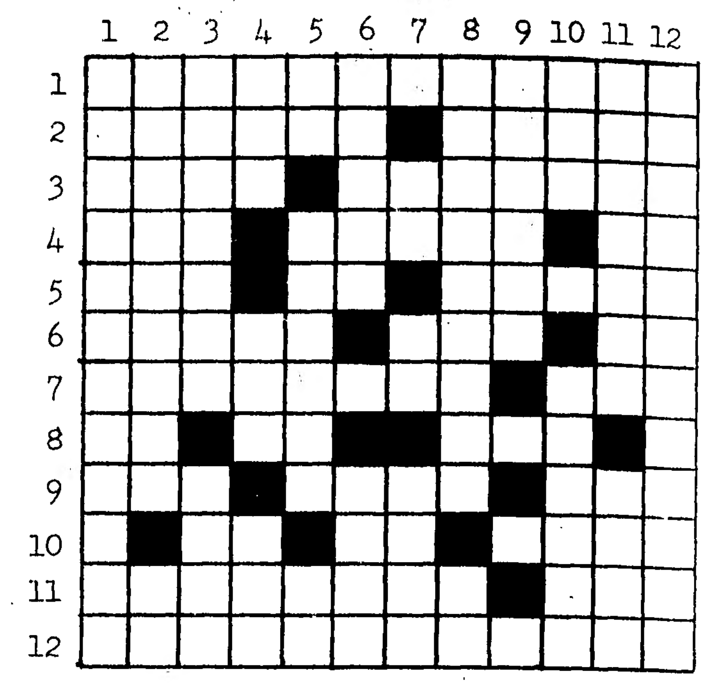
LUNDI, 28 octobre
M. Gérard Bélanger, Chauvin
M. Normand Chouinard, Marie-Reine
M. Henri Moquin, Edmonton
M. Fortunat Levasseur, Marie-Reine

MARDI, 29 octobre
M. Maurice Bédard, Edmonton
Mlle Brigitte Bergeron, St-Isidore
M. Aurèle Durocher, St-Albert
M. Georges Nobert, Morinville
M. Emile Riopel, Morinville
Mme Reine Rutter, Edmonton
M. David Verreau, Edmonton
Sr Florence Verrier, s.c.e., Bonnyville

MERCREDI, 30 octobre
M. Albey Gauthier, Gourin
M. Christian Grenier, St-Isidore
M. Léo Marceau, Brosseau
M. Jean Simard, Jean-Côté
M. René Théroux, Lamoureux

JEUDI, 31 octobre
M. Richard Chartrand, Mallaig
Mlle Carmen Forget, Marie-Reine
M. Germain Lafleur, McLennan
M. Maurice Lavallée, Edmonton

Les Mots croisés du franco-albertain



HORIZONTAL
1 - Système dans lequel le personnel d'une entreprise est collectivement propriétaire d'une partie des actions.
2 - Nom usuel des croûtes produites par diverses maladies de la peau * Arme offensive à long manche et à fer pointu.
3 - Déchets des matières azotées de l'organisme * Outil formé par un éclat dont le bord le plus long est retouché.
4 - Syn. de lys * Corps simple doué d'un éclat particulier, appelé éclat métallique * Term. d'inf.
5 - Accumulation d'objets mis les uns sur les autres * Huer, phonétiquement * Attachera.
6 - Enlève la tête d'un arbre * Patriarche biblique * Conifère toujours vert.
7 - Petit faisceau du muscle peaucier * En petite quantité.
8 - Ad Deum * Adj. poss. * Tête d'une tige de blé.
9 - Pièce du jeu de golf * Partie de la charrue, pl. * Jambe, en anglais.
10 - Note de musique * Adj. poss. * Qui a la surface unie, lisse.
11 - Apophyse du cubitus formant la saillie du coude * Ecorce du chêne.
12 - Doctrine qui se réclame essentiellement de la tradition et des aspirations exclusivement nationales.

VERTICAL
1 - Falsification.
2 - Statue-colonne représentant une femme qui supporte l'architrave d'un temple * Note de musique.
3 - Tissus très serrés et plats, de fils ou de cheveux * Du verbe émettre.
4 - Allez, en latin * De bonne heure * Adv. de lieu.
5 - Conj. * Du verbe muer * Abrév. de recto.
6 - Epoux de Doris * Organisation du Traité de l'Atlantique Nord.
7 - Abrév. musicale de A Tempo * Sans vêtement * Noce où Jésus changea l'eau en vin.
8 - Etat du sang présentant une réaction alcaline, pl. * Art. espagnol.
9 - Rassemble des gens dispersés.
10 - Fille de Cadmus * Fortes pièces en bois.
11 - Etablissement industriel spécialisé dans la fabrication de l'acier * Etat voisin de la Chaldée.
12 - Antibiotique extrait d'une moisissure du sol, actif contre certains virus.

solution à la page 11

René Lecavalier, pionnier du bon français, en sport

QUEBEC - René Lecavalier, commentateur de hockey pour le Canada français, parle un nouveau langage sportif". Il refuse d'en prendre le mérite mais ses collègues affirment qu'il a créé une façon distinctive de décrire les parties de hockey en français.

Ces 16 dernières années, son vocabulaire imaginatif et sa syntaxe irréprochable sont entrés dans la langue populaire du sport. Il entreprend maintenant sa 17e saison comme présentateur de "La soirée du hockey" au réseau français de Radio-Canada.

Une partie de hockey transforme sa voix suave en un flot bouillonnant d'expressions imagées et ce flot n'est pas pollué d'anglicismes.

Sous l'influence de Lecavalier, des expressions bâtardes comme "le puck" ont presque entièrement disparu du langage sportif des Canadiens d'expressions française. Les jeunes ne parlent plus que de "la rondelle".

Lecavalier attribue la pureté du français, dans ses émissions à la radio et à la télévision, au travail d'équipe de Radio-Canada.

Mais Jean-Maurice Bailly, collègue de Lecavalier, affirme que "René est le véritable créateur d'une nouvelle langue du sport. Nous avons suivi, mais durant les quatre ou cinq première années, il a travaillé seul à trouver de nouvelles expressions".

Bailly considère que le point fort de Lecavalier est "sa syn-impeccable".

Décidé à se gagner la sympathie des amateurs de hockey, Lecavalier se mit au travail selon un principe auquel il obéit encore: "Je puis dire honnêtement que chaque fois que je fais une émission, j'essaie de réussir un peu mieux que la dernière fois."

Reportages de guerre

Durant la guerre, il passa deux ans en Afrique du Nord à la station radiophonique des Alliés, qui diffusait pour l'Europe occupée.

Le violent langage de la guerre, avec ses "attaques" et "contre-attaques" lui apporta, dit-il, une structure métaphorique idéale pour la description du rude jeu du hockey.

Lecavalier fouilla la langue française pour y trouver "des mots suggérant des images" de façon à rendre ses descriptions sportives "plus intéressantes et plus captivantes".

Il compila ces "mots nouveaux" dans un glossaire personnel qui compte aujourd'hui plus de 100 pages, et sa recherche se poursuit.

Taverne et culture

"Plus importante que l'invention de mots est sa façon de faire les phrases... en pur français."

Les admirateurs de Lecavalier vont de la clientèle parlant "joual" des tavernes à des puristes comme Jean-Noël Tremblay, ministre des Affaires culturelles.

Rares sont les Canadiens bilingues qui douteraient du jugement de Bailly pour qui Lecavalier est "le meilleur commentateur sportif au Canada - et même ailleurs."

Pour sa part, René Lecavalier rejette de pareils superlatifs en disant qu'il se considère "comme un annonceur ordinaire."

Sa carrière à Radio-Canada, commencée comme commis à $60 par mois en 1937, indique néanmoins que Lecavalier n'a rien de "l'annonceur ordinaire".

Durant la Deuxième guerre mondiale, on lui donna la chance "d'apprendre le métier en le pratiquant". Il fut donc annonceur de nouvelles, commentateur sportif, présentateur de "romans-savons" et participa régulièrement à des "émissions sérieuses" de ballet, de musique de chambre et de concerts symphoniques.

Lecavalier, amateur de hockey qui achetait déjà des abonnements aux parties des Canadiens au Forum de Montréal, fut pressenti comme présentateur des parties de hockey à la télévision, en 1952.

"Nous accomplissions du travail de pionnier à la télévision. On croyait que le même annonceur ne pouvait faire à la fois la présentation radiodiffusée et télevisée. L'annonceur de télévision devait être plus posé."

Après Normandin

L'expérience rata.

"J'étais 'calme', dit Lecavalier. Les téléspectateurs me faisaient taire poliment en ne gardant que l'image télévisée et en écoutant les commentaires de Michel Normandin à la radio."

L'année suivante, le réseau français décida de suivre l'exemple de l'annonceur Foster Hewitt, de Toronto, dont les reportages étaient transmis simultanément à la radio et à la télévision.

Normandin dut quitter la radiodiffusion du hockey, à cause d'un contrat commercial qui causait un conflit d'intérêts, et le "calme" Lecavalier prit sa place.

Le Chapelet à CHFA

24- Famille de M. Arthur Robert, St-Albert
25- Mme Lilian Johson, Falher
26- Radio-Edmonton Ltée
28- Famille Raoul Lauzon, Falher
31- Vieillards du Foyer Youville, St-Albert

Souper et Bazar

Souper au poulet et Bazar annuel de la paroisse Notre-Dame-des-Victoires de Vimy, le 27 octobre. Amusements divers pour toute la famille. Le souper commence à 5h. 30 p.m.

Tous sont les bienvenus; venez rencontrer vos amis.



MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA

APPELS D'OFFRES

Des soumissions cachetées et remises à l'attention du Directeur, Services financiers et administratifs, Ministère des Travaux Publics du Canada, 10225 - 100e avenue, EDMONTON, Alberta et portant sur l'enveloppe la mention "DISSOCIATION UNIT & SALLY PORT, PENITENCIER DE LA SASKATCHEWAN, PRINCE-ALBERT, Saskatchewan" seront reçues jusqu'à 11:30 a.m. (H.N.R.) LE 15 NOVEMBRE 1968.

On peut se procurer les documents de soumission sur dépôt de $50.00 sous forme d'un CHEQUE BANCAIRE VISE établi au nom du RECEVEUR GENERAL DU CANADA, par l'entremise des bureaux suivants du Ministère des Travaux Publics du Canada:

201 Edifice Fédéral, 269 rue Main, WINNIPEG, Manitoba; 1137 - 8e rue est, SASKATOON, Saskatchewan; et 10225 - 100e avenue, EDMONOTON, Alberta; et on peut les consulter aux bureaux de la Construction Association à Winnipeg, Saskatoon, Prince-Albert et Edmonton.

Le dépôt sera remis dès que les documents seront renvoyés en bon état dans le mois qui suivra le jour du décachetage des soumissions.

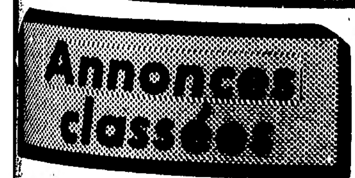
On ne tiendra compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées du dépôt spécifié dans les documents de soumission.

BUREAU DEPOSITAIRE DES SOUMISSIONS

Les sous-entrepreneurs pour les travaux d'électricité, de plomberie, de chauffage, de ventilation et d'air climatisé devront soumettre leurs soumissions par l'entremise du Bureau dépositaire des soumissions de PRINCE-ALBERT, Saskatchewan, 111 - 11e rue ouest, AU PLUS TARD le 8 NOVEMBRE 1968, conformément au document "Standard Canadian Bid Depository Principles and Procedures for Federal Government Projects", première édition, 12 mars 1963.

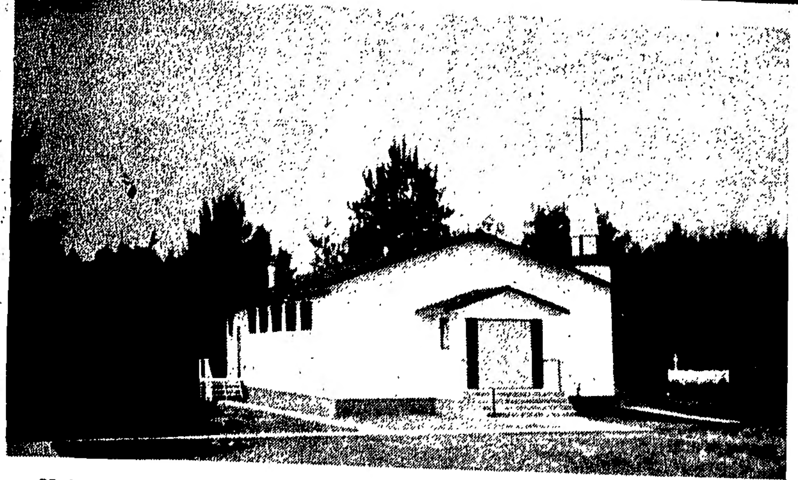
On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

G. Ian Cameron,
Directeur des Services financiers et administratifs.
ED-496



TRAVAILLEZ DANS VOTRE PROPRE VOISINAGE

Femmes et hommes demandés pour travailler dans leur propre voisinage. La vente des produits de renommée nationale Familex vous procurera un bon renevu. Ecrivez sans plus tarder à North Winds Developments Ltd., Casier Postal 3660, Fort St. John, C.-B.



Voici la nouvelle église (qui sert aussi de salle paroissiale) que l'archidiocèse de Grouard-McLennan vient de bâtir pour les 400 Indiens de Fox Lake. Mesurant 32' x 65', le nouveau temple a coûté $30,000. Ce coût de construction très élevé est dû au transport des matériaux (qui ne peut se faire que l'hiver) et aux salaires très élevés des ouvriers. L'église est utilisée depuis le 1er septembre dernier; Fox Lake, incidemment, se trouve à 75 milles à l'est du Fort Vermilion. A remarquer à droite de la construction la tombe du vieux chef Siwepekaham, décédé il y a trois ans.

BEAUMONT

Mme Wilfrid Vallée est revenue de l'hôpital, bien heureuse de se retrouver chez elle. Le cas du jeune Roger Hinse s'améliore graduellement; un instituteur lui donne des leçons ce qui lui permet de se maintenir à jour dans le programme scolaire. Robert Bilodeau, garçon de M. et Mme Raymond Bilodeau, a dû être opéré pour l'appendicite. Il semble en bonne voie de rétablissement.

*****

Les travaux se poursuivent présentement pour amener le service d'aqueduc à trois familles qui vivent dans des roulottes, au village. C'est la preuve qu'ici comme ailleurs les maisons et logements sont excessivement rares.

*****

Dimanche prochain, 27 octobre, ce sera notre souper "pot luck"; tous les plats auront été préparés à la maison et ceux qui aimeraient y goûter sont bienvenus. Nous vous rappelons qu'il n'y aura pas de billets vendus la journée même et que pour en obtenir dès maintenant il faut s'adresser aux Dames de Ste-Anne.

*****

Est décédé à Chicoutimi, province de Québec, le 1er octobre dernier à l'âge de 88 ans et six mois, M. Eugène Villeneuve. Il était le père de Mlle Laurette Villeneuve qui nous a rendu visite assez souvent. M. Villeneuve était d'ailleurs venu lui-même à Beaumont plusieurs fois. Le défunt était l'oncle de MM. Georges et Roland Villeneuve.

GIROUXVILLE

Récents baptêmes: Marie, Annette, Denise, enfant de M. et Mme Wilbrod Rémillard, née le 6 août, baptisée le 18 du même mois par le R.P. Pinard. Parrain et marraine, M. et Mme Wilbrod Girard, oncle et tante de l'enfant. Marie, Louise Thérèse, née le 4 août à M. et Mme Georges Audet, baptisée le 18 du même mois par le R.P. Pinard. Parrain et marraine, M. et Mme Emile Vossler, oncle et tante de l'enfant. Joseph, Donny René, né le 22 août à M. et Mme Venant Savard, baptisé le 1er septembre par le R.P. Lafontaine. Parrain et marraine, M. et Mme Jean-Baptiste Simard, oncle et tante de l'enfant. Joseph, Eugène Roger, enfant de M. et Mme Henri-Paul Blanchette, né le 28 août et baptisé le 8 septembre par le R.P. Pinard. Parrain et marraine, M. et Mme Eugène Joly, on-

(suite de la page 10)

DONNELLY

Baptême: Joseph, Horace, Alain, enfant de M. et Mme Léo Fournier (Hélène Gosselin) Parrain et marraine, M. et Mme Horace Laliberté (Berthe Tessier). Sincères félicitations aux heureux parents.

*****

De passage: Mme Odile Bertrand employée au Foyer Youville de St-Albert. M. et Mme Honoré Maisonneuve de Kelowna, C.-B. M. et Mme Jacques Moquin et leur famille de Bonnyville. M. et Mme Peter West d'Edmonton, M. et Mme Alphonse Perra de Grande Prairie.

*****

Le Frère Léo Sauvé, o.m.i., d'Edmonton était dans la région la semaine dernière. Toute personne qui aimerait s'abonner au Message de Marie-Immaculée peut contacter Mme L.P. Moquin.

*****

Dans l'Est: M. l'abbé W. Dubé, notre curé, est absent pour une période indéterminée. Le R.P. M. Lavigne le remplace pour le ministère. Il a aussi présidé à une réunion des Femmes Chrétiennes (Dames de Ste-Anne) le 8 octobre dernier chez Mme Henri Guindon. Ce soir-là, il fut décidé que le Bazar annuel de Donnelly aura lieu le 24 novembre prochain et les dames solliciteront chaque famille pour des dons en nature ou en argent.

*****

Nos malades: Mmes David Therriault et Jeanne Paquette sont en bonne voie de guérison. Malheureusement Mlle Luce Arcand a été transportée d'urgence à la Générale pour une intervention chirurgicale; nous sommes avec elle de pensée et de coeur dans ses durs moments.

*****

Grâce à Dieu le beau temps est revenu pour faciliter les travaux des récoltes et les réparations de l'église et du presbytère. Il fait bon entendre les machines agricoles.

Immaculee-Conception

Félicitations à notre dévouée paroissienne, membre du Comité paroissial, Mme Jean Forest qui a été élue Commissaire à la Commission des Ecoles séparées lors du scrutin de mercredi dernier.

*****

Samedi dernier, au CN Tower, nous avions notre souper annuel pour ceux qui aident à l'organisation de nos bingos bi-mensuels. Après un magnifique souper-buffet l'on passa une soirée des plus agréables au son de la musique d'Al Breault. Chacun partit heureux et fort reconnaissant aux organisateurs.

*****

Les Dames de Ste-Anne de la paroisse accueillaient dernièrement de nouvelles dames dans leur congrégation. Ce sont: Mmes Guy Bachand, R.J. Désaulniers, M. Hudon, Armand Rodrigue, Anita Tellier, Bernard Théroux et Lucien St-Arnaud.

*****

C'est à regret que nous avons aprris le décès de Mme Valéda St-Denis, mère de Mme Gérard Diamond, Mme Gloria Charrois, soeur de Mme J. Belland et Arsène, Ludovic, André Pelletier. M. Paul Parent, beau-frère de Mlle Diana Ouellet.

ST-JOACHIM

Ces jours derniers, le R.P. Georges Chevrier avait le plaisir de recevoir son frère et son épouse, M. et Mme Henri Chevrier de Saskatoon.

*****

Nous avons appris avec regret le décès de Mme Boudreau de notre paroisse; sincères condoléances aux membres de la famille éprouvée.

*****

N'oubliez pas que votre Caisse est toujours à votre service et qu'elle pourra vous rendre de grands services si vous en devenez membres.

Picardville

Nous avons appris à regret le décès de M. Jean Frigon survenu le 29 septembre dernier, à l'âge de 80 ans. Né à Turton, Dakota sud le 16 décembre 1888 le défunt était ensuite venu au Canada et avait épousé Mlle Bernadette Garon en janvier 1920; il s'était installé sur la ferme paternelle où il vécut jusqu'à l'an dernier, avant de se rendre au Foyer de Vieillards de Barrhead.

Le service eut lieu à la paroisse St-Benoit de Picardville; les porteurs étaient tous des neveux, MM. C. Jolivette, Eddy Goupil, Sylva, Wilfrid et Louis Garon ainsi que M. Louis Frigon.

Le défunt laisse son épouse, quatre filles: Mmes Johnston (Délia), O. Spence (Louise), Rolph (Eva) et R. Logan (Irene) ainsi que six fils: André de Fox Creek, Philippe, Joseph et Albert d'Edmonton, Laurent à Picardville et Denis d'Edson. Un autre fils, Léo, est décédé l'an dernier. Le défunt laisse aussi 23 petits-enfants, cinq soeurs, Rose, Darcina, Louise, Lucille et Alice et un frère, Pierre.

Nous désirons offrir nos plus sincères condoléances à tous les membres de la famille éprouvée.

*****

Avec la venue de la belle température, les machines agricoles ont repris leur travail dans les champs. A la mi-octobre environ les deux tiers de la récolte sont encore dans les champs.

*****

Mme J. Frigon demeurera dorénavant à Edmonton. Nous lui souhaitons bonne chance.

*****

Récemment de passage parmi nous: Mmes Edouard St-Louis a reçu la visite de M. Raymond Théberge et son fils Roger de Victoria qui visitèrent aussi M. Léopold Valcourt, M. et Mme A. Théberge d'Edmonton.

Le constable et Mme A. Puhlmann rendaient visite aux parents de cette dernière, M. et Mme Lucien Boucher d'Edson.

M. et Mme Normand Nadeau de Swan Hills rendaient visite à M. et Mme Lucien Nadeau.

Marc Laurent et Renée Préfontaine, étudiants à l'Université et au Collège St-Jean, rendaient visite à leurs grands-parents, M. et Mme A.C. St-Louis à l'occasion de la fin de semaine d'Action de grâces.

Le document de travail que l'on utilisera à Calgary

Thème du congrès: "L'école française, une utopie?"

I- Buts que l'on cherche à atteindre en réclamant l'enseignement du/en français:

1- A quoi vise-t-on lorsque nous réclamons cet enseignement?

2- Croyez-vous qu'il soit possible d'atteindre ces buts?

3- Pour pouvoir se dire "bilingue", une personne doit-elle nécessairement avoir une connaissance parfaite des deux langues?

4- Dans le contexte de la vie canadienne actuelle, si vous aviez le choix entre une connaissance parfaite d'une langue et une connaissance convenable de deux langues, que choisiriez-vous?

5- Croyez-vous que devenir bilingue soit:
a) nécessité absolue?
b) une chose simplement utile?
c) une chose qui, sans être nécessaire ou utile, peut être souhaitable?
d) une pure perte de temps?

6- Votre réponse au no. 5 vaut-elle pour tout le Canada ou faites-vous une distinction entre l'est du Canada et l'Alberta?

II- Motivations qui devraient guider dans la poursuite de ces buts.

1- Croyez-vous que de nos jours une personne qui ne connaît qu'une seule langue:
a) peut se dire vraiment instruite?
b) peut gagner raisonnablement bien sa vie?
c) peut profiter de toutes les occasions de promotion qui lui sont offertes?

2- Croyez-vous que la connaissance des deux langues officielles:
a) peut contribuer à l'unité canadienne?
b) peut être un élément important dans le domaine de l'identité canadienne?
c) peut aider à la mobilité de la main-d'oeuvre?

3- Croyez-vous que s'il était plus facile de devenir bilingue en Alberta, plus de compatriotes du Québec (individus, commerces ou industries) seraient attirés vers notre province?

4- Croyez-vous que les anglophones qui cherchent à devenir bilingues ou à procurer à leurs enfants une éducation bilingue le font pour faire plaisir aux francophones, ou parce qu'ils y voient de réels avantages?

5- Y a-t-il d'autres motivations auxquelles vous pouvez penser?

III- Ce que la loi scolaire de l'Alberta permettait avant son amendement en avril dernier.

1- Savez-vous ce que la loi scolaire de l'Alberta permettait en ce qui concerne l'enseignement du français:
a) aux élèves de langue française?
b) aux élèves de langue anglaise?

2- Ce que la loi scolaire permettait était-il suffisant pour:
a) faire aimer le français?
b) produire des bilingues?

3- Avez-vous l'impression que dans les écoles bilingues, l'on profitait au maximum et d'une façon générale de ce que la loi permettait?

4- Si non, pour quelles raisons?

5- Croyez-vous qu'en mettant plus de français aux programmes officiels, les professeurs et les élèves se sentiront plus encouragés?

IV- Ce que l'amendement à la loi scolaire permet:

1- En quoi consiste l'amendement à la loi scolaire adopté en avril dernier?

2- Quelles sont les conditions pour bénéficier de cette loi?

3- Cette loi est-elle actuellement en force?

4- Si elle n'est pas déjà en force, est-il permis de faire des expériences pilotes?

5- Si oui, connaissez-vous quelques-unes de ces expériences pilotes?

6- Dans l'application de cette loi, quel sera le rôle:
a) des parents?
b) des commissaires d'écoles?
c) des principaux d'écoles?

7- Quel rôle aimeriez-vous voir jouer par le coordinateur de l'enseignement du français, engagé par le ministère de l'Education?

8- Etant donné l'importance que pourrait prendre l'enseignement du français, croyez-vous qu'il serait utile et même nécessaire d'obtenir l'engagement de coordinateurs au niveau des Districts scolaires?

9- Croyez-vous que l'application de cette loi occasionnera des dépenses supplémentaires et si oui, comment solutionner ce problème?

V- Ce que l'on peut attendre de cet amendement:

1- Dans quelle mesure la loi scolaire telle qu'amendée permettra-t-elle d'atteindre les buts fixés au paragraphe I?

2- Croyez-vous que ce système de 50/50:
a) fera aimer davantage le français à nos élèves?
b) permettra aux élèves d'acquérir un vocabulaire suffisant?
c) entraînera nos élèves à penser français?
d) enlèvera aux élèves le complexe d'infériorité qu'ils entretiennent à l'égard du français?

3- Croyez-vous qu'un certain nombre d'élèves anglophones désireront s'intégrer dans ce système 50/50?

4- Croyez-vous que la présence des anglophones soit un avantage pour les élèves francophones?

5- Devrions-nous considérer ce système comme définitif ou chercher à obtenir davantage?

VI- Solution de rechange au système de 50/50:

1- Tout en admettant que ce système 50/50 est une grande amélioration sur ce que nous avons actuellement, si vous croyez que nous devons viser plus haut, quel système devrions-nous chercher à obtenir?

2- A supposer que vous favorisez l'établissement d'un système d'écoles françaises pour nos enfants:
a) le concevez-vous exactement comme le système de la province de Québec?
b) s'il y avait des adaptations à faire, en quoi devraient consister ces adaptations?

3- Croyez-vous que le système d'écoles françaises serait au plus grand avantage de nos enfants?

4- Quels seraient selon vous les avantages et les désavantages d'un système d'écoles françaises en Alberta?

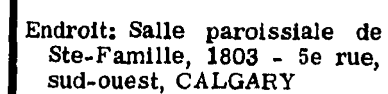
5- Quelles seraient les difficultés à prévoir dans l'établissement d'un système d'écoles françaises:
a) de la part du Gouvernement?
b) de la part des commissions scolaires?
c) de la part des parents?
d) de la part des élèves?
e) de la part des professeurs?
f) de la part de nos concitoyens de langue anglaise?

6- Croyez-vous que ces difficultés soient insurmontables?

7- Croyez-vous que l'école française en Alberta soit une utopie:
a) si l'on ne tient compte que de la mentalité actuelle des gens?
b) si l'on tient compte des changements qui s'opèrent graduellement dans cette mentalité?

Renseignements importants pour le congrès de Calgary

Date: samedi et dimanche, le 2 et 3 novembre



Endroit: Salle paroissiale de Ste-Famille, 1803 - 5e rue, sud-ouest, CALGARY

Thème du Congrès: "L'Ecole française en Alberta, une utopie?"

Frais d'inscription: $4.00 comprenant le dossier du Congrès et deux Buffets froids

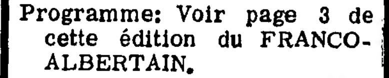
Logement: les délégués sont priés de faire eux-mêmes leur réservation:

Soit: au Round-Up Motel, 1904 - Crow Child Trail N. W.
chambre simple $8.00
chambre double $10.00
lit jumeaux $11.00
4 personnes $12.50

Soit: au New Noble Motel (plus pratique parce que situé assez près de la salle du Congrès)
119 - 12e Avenue, sud-ouest
chambre simple $9.00
chambre double $11.00
lits jumeaux $12.00

Banquet: samedi soir à l'Hôtel Palliser.
6h.30: Marquis room, réception au frais des individus
7h.00: Alberta room, banquet
Coût du Banquet: $400 du couvert

Orateur-invité: L'honorable Charles M. Drury, président du Conseil du Trésor.



Programme: Voir page 3 de cette édition du FRANCO-ALBERTAIN.

Document de travail: Voir ci-contre

Renseignements supplémentaires: En arrivant à Calgary, si vous avez besoin de renseignements supplémentaires, téléphonez à: 262-2492. Une personne vous répondra à partir de 3 hres de l'après-midi, vendredi, le 1er novembre.



Un officiel du Wheat Pool de la Saskatchewan a récemme[nt dé]claré que les fermiers des Prairies n'auraient que très peu d'[...] au cours de la prochaine année en raison des dommages sub[is par] la récolte et la grande faiblesse des marchés du blé dans le [...] L'on craint en plusieurs endroits que la récolte ne puisse êtr[e ter]minée avant le printemps prochain.

La CAC envahit l'Arctique

OTTAWA - Plusieurs milliers de Canadiens qui, jusqu'ici, étaient privés de la protection de l'assurance-chômage, parce qu'ils vivaient au nord du 60e parallèle, pourront, à compter de maintenant bénéficier des avantages qu'elle offre.

En annonçant cette modification législative, M. R.-L. Beatty, directeur général de la Commission d'assurance-chômage, a déclaré: "Ce changement vient à point. Il témoigne de la croissance rapide du Nord canadien!"

Lorsqu'on a imposé ces restrictions, les régions septentrionales du Canada souffraient du manque de communications; la main-d'oeuvre était peu stable et il n'y avait guère d'occasions d'emploi. L'éloignement et une population peu dense posaient aussi de graves difficultés administratives.

Toutefois, le Nord canadien a fait des pas de géant et le taux de croissance prévu a changé du tout au tout au cours des quelques dernières années. Cela résulte à la fois de la décision de l'Etat de mettre en valeur les territoires septentrionaux du Canada, de l'intérêt accru que leur porte le capital privé, ainsi que de certains progrès technologiques qui rendent maintenant la vie et le travail plus faciles dans un climat naguère jugé inhospitalier.

Aux termes de l'alinéa h) de l'article 76 des Règlements, qui est maintenant abrogé, les personnes domiciliées dans le Yukon et les territoires du Nord-Ouest étaient la plupart du temps non assurables du simple fait qu'elles vivaient là.

L'histoire de la "tête de cochon" est terminée

MONCTON - Deux étudian[ts a]cadiens fréquentant l'Univer[sité de] Moncton ont reconnu leur [culpa]bilité à l'accusation de c[onduite] désordonnée en public lors [de leur] comparution, en Cour du [magis]trat.

Jacques Bélisle, 21 ans, [...]rebonne et Jacques More[...] ans, de Les Saules, se so[nt] connus coupables d'avoir [déposé] une boîte contenant une t[ête de] cochon sur le perron de l[a rési]dence du maire de Monct[on,] Léonard Jones.

Ils avaient en premier l[ieu été] accusés de désordre public[;] cette accusation a été ré[duite à] celle de conduite désordonné[e.]

Le juge Hendy Murphy [leur] a ordonné de signer un caut[ionne]ment de $500 pour garder [la paix] et se tenir tranquilles jus[qu'à la] fin des cours, en avril 1969.

Le jugement met fin à une [affaire] qui a amené la Cour suprê[me du] Nouveau-Brunswick à recon[naître] l'anglais comme seule lang[ue of]ficielle dans les Cours de l[a pro]vince.

Les étudiants avaient dem[andé] au printemps dernier, que le[ur procès] soit entendu en français, [ce qui] leur avait été refusé par le [juge] Murphy et soutenu par la [Cour] suprême.

Paul VI était "un[e] vraie petite pest[e"]

MILAN, Italie - Quand le [pape] Paul VI était écolier, il éta[it "u]ne véritable petite peste", a[...] au cours d'une entrevue l'[un de] ces anciens maîtres au cour[s élé]mentaire, M. Ezéchiel M[alizia,] maintenant âgé de 89 ans.

"Je n'aurais jamais pu [soup]çonner qu'il deviendrait p[ape",] a-t-il dit au reporter du [maga]zine Gente qui publie l'inte[rview.] "Le jeune Giovanni Battista [Mon]tini ne se distinguait certain[ement] pas des autres enfants parce [qu'il] était sage, ajoute le vieux m[aître.]

M. Malizia précise que c[e n'é]tait à ce point qu'il dût force[r l']élève turbulent à s'asseoir [à son] pupitre du maître pour l'o[bliger] à suivre les leçons avec atte[ntion.] L'enseignant affirme qu'il c[onsi]dérait alors ce débordemen[t d'é]nergie comme une manifes[tation] d'intelligence.

...a bone boiler?



No, not a cook in a soup kitchen, but a skilled artist working to present an accurate picture of Alberta's bird and animal life: "Bone boiling" is just one of the many facets of the work of Michael Hampson, taxidermist at the Provincial Museum and Archives of Alberta. The boiling comes about when a skeleton requires complete and thorough cleaning for mounting purposes. The process of bone cleaning is actually quite complicated; boiling is one of the simpler steps, this removes the flesh from the bones. The taxidermist's work also entails obtaining and mounting specimens of every living creature found in Alberta, in settings which closely resemble their natural habitats. The Provincial Museum and Archives of Alberta displays artifacts and specimens depicting the human and natural history of Alberta back to the age of the dinosaurs. It is a visual history of our province, a reminder to every Albertan of the past on which our future is constructed.

... a woman whose advice is heeded by other women?



This paragon is Mrs. Irene McGregor, Director of the Women's Cultural and Information Bureau of the Government of Alberta. Just as an example, since the passage of the new divorce bill in the federal government, her office has mailed out over 4,000 copies of the new edition of her booklet "Laws of Interest to Women", which includes a summary of the divorce laws, and every one of these in answer to a specific request. Other publications issued by the Bureau include Fact Sheets on "The Landlord and the Tenant", "Working Women", "Pensions and Social Allowances", "Women on Juries", "Estate Tax Rebate Act", "Women in Canadian Politics", "Alberta Women Pioneers", "Training, Education and Upgrading for Mature Women", and "Bursaries and Scholarships". The Women's Cultural and Information Bureau has also issued a directory of women's organizations in Alberta. The list is added to weekly and hundreds of telephone calls are received and answered daily on subjects ranging from child care to legal rights.

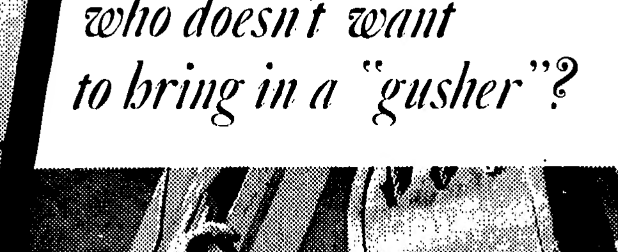
have you ever met...

... a pension plan "watchdog"?

Any employer in Alberta establishing a pension plan for his company has a 50-50 chance of being assisted by Walter Alward. Walter is one of the two Analysts in the Pensions Benefits Branch, Alberta Department of Labour. Any proposed pension plan must be checked by one of these two men to ensure that it meets the requirements of the Alberta Pensions Benefits Act. Once it has been approved, the plan may then be registered with the Branch and put into operation. Among the responsibilities of the Branch is to see that employees are fully informed as to the terms and provisions of the pension plan; to make sure pension money is paid in to provide the benefits promised, and to ensure that payments received are invested properly. Employees who have a complaint may take it to the Pension Benefits Branch, which also requires a report on all pension plans each year to make sure all proper payments have been made.

... a first-aid man for ailing communities?

When interest and participation in the life of a community begin to flag, it is time to call in an expert who is able to breathe new life into community activities. Such a man is Randall Meeks who, with his co-workers in the Rural Leadership Training and Development Branch, Extension Division, Alberta Department of Agriculture, offers a three-day course in the development of leadership skills and communication to any community which feels the need for revitalization. Arrangements for place and time are left to a local organization, with the Branch providing personnel and materials for the course. Objectives include making those attending aware of new areas of learning, developing self-confidence in individuals, and the evolvement of competence and efficiency in groups. By encouraging initiative and interest within the community, Rural Leadership Training is providing the opportunity for people-development.



... an oil well driller who doesn't want to bring in a "gusher"?

Although he works on a full-size, fully operable drill rig, Harvey Luedtke would be a very embarrassed man if he should ever strike oil. Harvey is one of the instructors at the Petroleum Industry Training Centre where the Alberta Department of Education's Vocational Education Division offers four-week courses in the knowledge, skills and safety practices which equip men to become drilling floormen. The rig was donated by the Oilwell Drilling Contractors' Association to act as a practical classroom for future oil workers. This is just one phase of the program offered by the Vocational Education Division which also includes training in such varied occupations as heavy equipment operator, nursing orderly, survey assistant and road builder, along with English language classes for new Canadians in industry.



... a dairy foods detective?

As a scientist in the Dairy and Food Laboratory of the Alberta Department of Agriculture, it is part of Bill Jonasson's duties to detect signs of contamination in food products. The machine into which he is injecting a purified food sample is a Gas Chromatograph, which records the amount of pesticides in foods. So sensitive is this device that it records in parts per billion, in order that not the slightest trace of pesticide may escape discovery. In addition to pesticide testing, the Alberta government's Dairy and Food Laboratory personnel carry out a continuous chemical and bacteriological testing program on milk, butter, eggs and other products, ensuring Albertans of clean, safe, pure foods produced to the highest possible standards.



PROVINCE OF ALBERTA

For further information write:
Publicity Bureau
1618 Centennial Building
Edmonton



Plus souvent qu'autrement, lorsqu'il est question de la guerre au Vietnam, l'on entend parler des pertes militaires subies par les combattants; mais il y a aussi les pertes de vie des civils comme le prouve si bien cette photo. Les obus et balles ne font aucune distinction au moment de tuer.



Le plus rapide coureur canadien Harry Jerome a couru le 100 mètres le plus rapide de sa carrière à Mexico, mais n'a pu faire mieux que de se classer septième. Immédiatement après la course, il a annoncé que sa carrière était terminée.

Reptiles préhistoriques

Les squelettes fossiles d'un dinosaure long de 65 pieds, de trois tyrannosaures, ainsi que deux nids et des oeufs de dinosaures figurent parmi les nombreuses trouvailles d'une expédition de paléontologistes polonais dans le désert de Gobi.

Selon Mme Zofia Kielan-Jaworowska, qui rend compte de ces découvertes dans un numéro récent de la revue Kosmos, les chercheurs ont dû travailler par des températures de 100 degrés F. à l'ombre, les points d'eau les plus proches étant distants de 25 milles.

L'expédition a fait don au musée d'Oulan-Bator de la moitié de sa collection de fossiles; le reste se trouve maintenant à l'Institut de paléozoologie de Varsovie, qui possède ainsi une des plus riches collections de paléontologie d'Europe.

Horrible!

Un chirurgien est en train de couper la jambe d'un monsieur. L'anesthésique vient à manquer. L'opération continue. Le blessé fait des grimaces affreuses.

-Mon pauvre vieux, dit un ami, tu souffres?

-Non, mais ce bruit de scie m'agace.

GIROUXVILLE...

(suite de la page 7)

cle et tante de l'enfant. Marie-Thérèse, Diane, enfant de M. et Mme Paul-Emile Girard, née le 5 septembre et baptisée le 15 du même mois par le R.P. Pinard. Parrain et marraine, M. et Mme Edgar Brulotte.

Sincères félicitations à tous ces heureux parents.

*****

Le 13 octobre dernier, le Délégué Apostolique au Canada, Mgr Emmanuele Clarizzio, visitait notre paroisse en compagnie de Mgr Routhier. Un grand nombre de paroissiens vinrent le rencontrer à l'église à 4h. et reçurent sa Bénédiction.

*****

Le Frère Lionel Sauvé, propagandiste du Message de l'Immaculée était de passage dans notre paroisse dimanche dernier. Il nous adressa quelques mots, nous invitant à nous abonner à cette revue.

*****

Plusieurs jeunes filles et dames de notre paroisse circulent présentement dans les foyers en préparation de notre grand bazar qui aura lieu le 3 novembre prochain. Nous vous rappelons que tous y sont les bienvenus.

CHANSON de la semaine

J'AI GARDÉ L'ACCENT

Interprète: Mireille Mathieu

Oui j'ai gardé l'accent
Qu'on attrape en naissant
Du côté de Marseille
C'est l'ail du potager,
L'huile de l'olivier,
Le raisin de la treille,
C'est le micocoulier
Où jouent les écoliers
Qu'une cigale égaye

Quand la mer de Pagnol
En retenant ses vagues
S'endort en rêvassant
Et rêve d'un marin
Qui lui passe la bague
La mer a notre accent
Quand le vent de mistral
Décoiffe les marchandes
Jouant au Tout-puissant
Et qu'il nous fait le ciel
Plus bleu que la lavande
Le vent a notre accent

Oui j'ai gardé l'accent
Qu'on attrape en naissant
Du côté de Marseille
C'est le mas paternel
Aux murs couleur de miel
Aux tomates vermeilles
C'est la tuile du toit
Comme un peu de patois
Que le soir ensoleille

Quand la nuit de Deaudet
Aux moulins met des voiles
Qui tournent en crissant
Et que ça grouille au ciel
De millions d'étoiles
La nuit a notre accent
Quand l'été de Giono
Revient en transhumance
Et que les estivants
Imitent en riant
Le parler de Provence
Le monde a notre accent

Oui j'ai gardé l'accent
Qu'on attrape en naissant
Du côté de Marseille
C'est l'accent du clocher
Le Noël des Bergers
Dans la Nuit des merveilles
C'est l'orgueil provençal
La gloire de Mistral
C'est l'accent de... Mireille



La première artiste invitée à la reprise des activités de la Boîte à Chansons, cette année, sera Mlle France Levasseur. Son nouveau tour de chant comporte des interprétations de Léveillée, Ferré, Vigneault, etc.



NORMAN BUCK

Boyd's Flowers Ltd., 11011 avenue Jasper, sont heureux d'annoncer la venue au sein de leur personnel de M. Norman Buck. En plus d'être bilingue, ce dernier apporte à Edmonton une connaissance très étendue en dessins floraux, acquise à Sherbrooke, Qué., où il a exercé ce métier durant de nombreuses années.

Relations patronales-ouvrières

Pour partir une entreprise, il faut beaucoup de choses mais principalement des hommes compétents et de l'argent. Capital et travail sont deux éléments essentiels à toute organisation.

La prospérité du travailleur dépend de la prospérité de son patron.

Il arrive cependant des moments de tension et même de lutte lorsqu'il s'agit de déterminer le salaire du travailleur. Une exigence fondamentale c'est que l'entreprise doit continuer d'opérer. Les conflits sont normaux dans notre contexte. Les conflits à mort, eux, sont de la pure folie et ne bénéficient à personne. Demandez-le à ceux qui ont fait fermer les portes de leur usine.

C'est encore une fois le bon sens qui doit déterminer les limites du raisonnable.

Et nous croyons que la majorité des travailleurs et des patrons possèdent ce bon sens.

Message de
LA CHAMBRE DE COMMERCE DE LA PROVINCE DE QUÉBEC EN COLLABORATION AVEC VOTRE HEBDO

événements-jeunesse

25 OCTOBRE

"Danse des Vagabonds", présentée par la C.U.S.J. au Collège St-Jean. Aussi danse publique organisée par les Clubs Alouette et LaSalle.

26 OCTOBRE

Ouverture de la "Boîte à Chansons"; en vedette: France Levasseur qui y présente son tour de chant.

1er NOVEMBRE

Le "Bal Masqué" (danse publique) organisée par l'Action. Les billets sont présentement en vente.

3 NOVEMBRE

Discussion sur la religion à la Salle paroissiale de l'Immaculée-Conception; c'est une organisation du Club LaSalle.

14 NOVEMBRE

Les "Jeunes Comédiens de Québec" donnent un spectacle à l'auditorium de l'Académie Assomption.

airetout...

le numéro de la maison est 18. Il est réflé- verticalement; dans la flaque d'eau les chif- s sont donc renversés, mais restent 18. Si numéro avait été réfléchi horizontalement urait été 81. Flairetout s'était trompé!

es 8 erreurs...

une bouteille en plus dans le casier.

le tuyau de la pompe droite.

un arbre en plus.

la roue avant droite est plus grande.

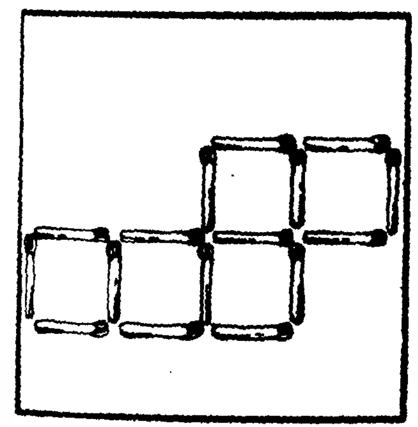
l'emblème de la voiture est différent.

le nez de l'automobiliste.

la portière de la voiture.

le bord du trottoir à droite est différent.

Casse-tête

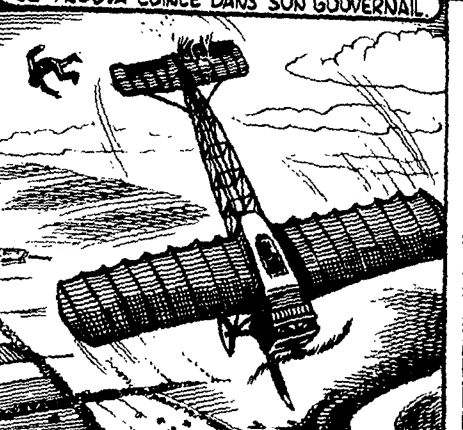


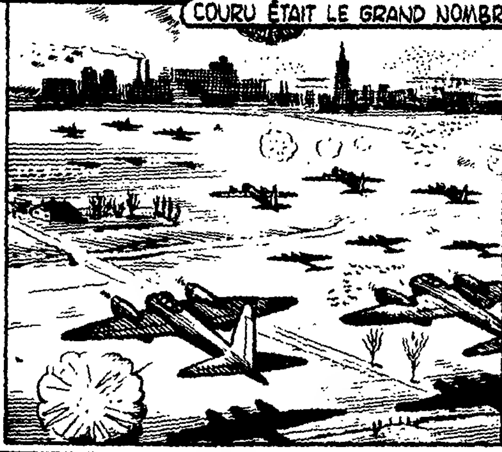
Voici cinq carrés. Pouvez-vous changer de place deux allumettes, de façon à n'avoir plus que quatre carrés?

Solution, p. 15

C	T	I	O	N	N	A	R	I	A	T
A	R	T	R	E	■	L	A	N	C	E
R	E	E	■	R	A	C	L	O	I	R
I	S	■	M	E	T	A	L	■	E	R
A	S	■	U	E	■	L	I	E	R	A
T	E	T	E	■	N	O	E	■	I	F
I	S	O	R	I	U	S	■	P	E	U
D	■	T	A	■	■	E	P	I	■	N
E	E	■	S	O	C	S	■	L	E	G
■	M	I	■	T	A	■	P	O	L	I
L	E	C	R	A	N	E	■	T	A	N
A	T	I	O	N	A	L	I	S	M	E

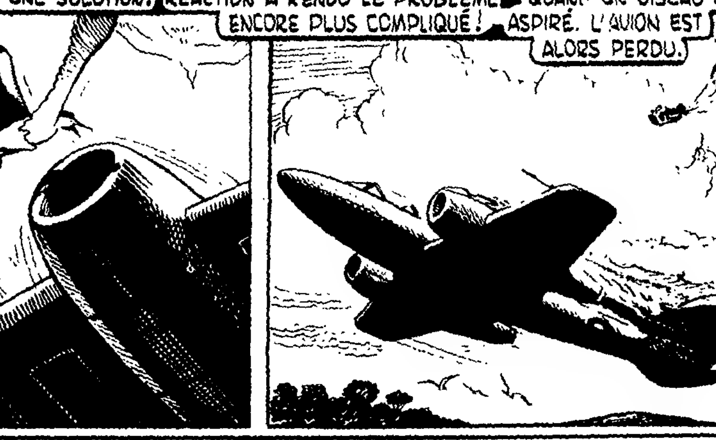
PILOTE TEMPETE









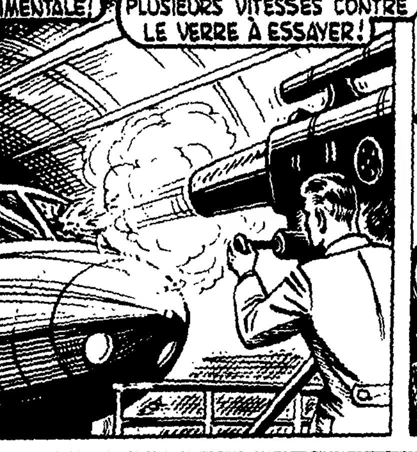








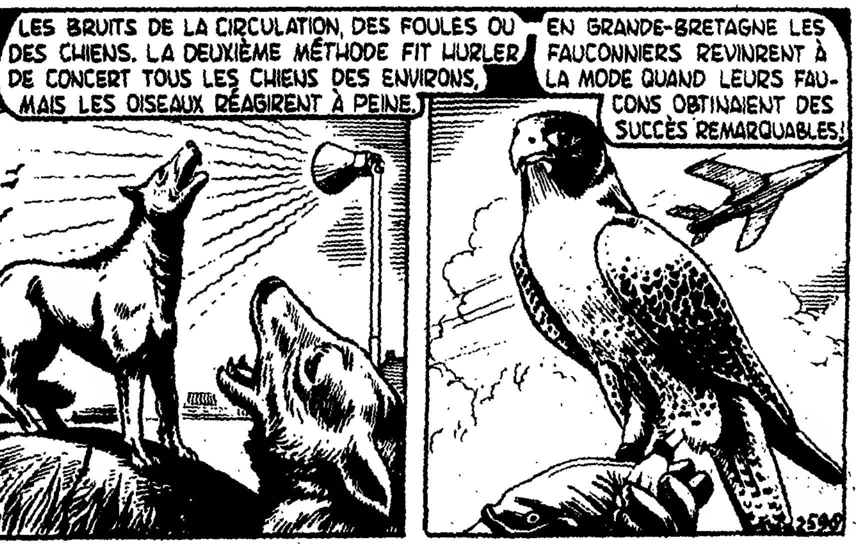












Secrets de mise en conserve

Cette année, ne laissez plus passer la saison des richesses colorées d'automne sans en faire provision dans votre garde-manger. D'ailleurs qui n'a pas eu l'irrésistible envie de conserver le parfum et le goût de ces délices et de consacrer un peu de temps aux confitures, gelées et conserves au vinaigre.

Mais, les résultats ne sont peut-être pas toujours des plus satisfaisants. Rien de plus triste en effet de voir des confitures se détériorer ou des oignons se teinter de rose. Mais rassurez-vous, il est possible de remédier à tout ceci avec soin et minutie.

A cet effet, voici donc quelques réponses aux questions les plus fréquemment posées par les ménagères:

Peut-on stériliser les bocaux au four et comment?

Si vous avez une cuisinière de modèle récent, vous pouvez très bien stériliser au four. Il s'agit de laver et rincer les bocaux puis de les placer sur la grille du four, les réchauffer à 225 degré F au moins 10 minutes, retirer du four à mesure que vous en avez besoin et laisser refroidir un peu avant de les remplir. Cependant, si votre cuisinière est moins récente, il est préférable de stériliser au bain d'eau bouillante ou au cuiseur sous pression. La raison en est simple, c'est qu'ordinairement l'élément supérieur du four s'éteint lorsque la température indiquée est atteinte. Dans le cas d'un modèle récent seul l'élément du bas s'allume temporairement; dans le cas d'un modèle moins récent les éléments du haut et du bas s'allument tous les deux. Ceci donne beaucoup trop de chaleur et les rondelles de caoutchouc tendent à sécher amenant ainsi une fermeture moins complète.

Est-il nécessaire d'équeuter les pommes et d'épépiner les raisins avant de les cuire et d'en faire des gelées?

Il n'est pas nécessaire d'enlever les queues des pommes avant de les faire cuire. Cependant, il est préférable d'épépiner les raisins car les pépins peuvent donner un goût amer au produit final.

Comment est-il possible de savoir si la gelée est cuite?

Il s'agit de plonger une cuillère en métal dans le sirop bouillant; retirez-la, tenez au-dessus de la marmite et laissez couler le long des parois. Quand deux gouttes se forment et se joignent pour couler ensemble formant une "nappe", la consistance de la gelée est atteinte. Retirez immédiatement du feu puisqu'une cuisson plus longue rendrait la gelée caoutchouteuse.

Quels facteurs occasionnent les moisissures des confitures?

Ceci peut être dû à trois facteurs:

1. il se peut que les confitures n'aient pas cuit assez longtemps,
2. ou que la stérilisation n'ait pas été bien faite (il faut stériliser non seulement les bocaux mais aussi les couvercles de verre et de métal et tous les plats et ustensiles servant à préparer les confitures),
3. ou encore que le bocal ne ferme pas hermétiquement (il est bon d'examiner attentivement chaque bocal afin de s'assurer qu'il n'est pas fêlé, que le bord du col et le couvercle ne sont pas ébréchés. Remplacez toujours par des cercles de métal neufs ceux qui sont fendus, pliés, élargis, ou rouillés; les couvercles de métal dont les bords intérieurs sont enduits d'un composé de caoutchouc ne doivent pas être utilisés une deuxième fois.)

Est-il possible d'obtenir des cornichons identiques à ceux vendus dans le commerce?

Ceci est à peu près impossible puisque les maîtresses de maison ne possèdent pas l'équipement dont disposent les manufacturiers. Dans la publication intitulée "Confitures, gelées, marinades", vous trouverez deux recettes de cornichons dont le procédé se rapproche un peu de la méthode commerciale et qui donne un produit final de belle couleur. Cette brochure est distribuée gratuitement à toutes celles qui en font la demande à la Division de l'information, Ministère de l'Agriculture du Canada, Ottawa.

A quoi attribue-t-on la décoloration des cornichons?

La décoloration des cornichons peut être attribuée aux facteurs suivants: saumure pas assez concentrée ou pas assez chaude lorsqu'elle est versée sur les cornichons ou cuisson trop longue.

Comment peut-on empêcher les oignons de se teinter de rose?

Une fois les petits oignons pelés, versez dessus de l'eau bouillante salée et laissez reposer toute la nuit. Le lendemain, égouttez, rincez à l'eau froide et égouttez de nouveau. Faites bouillir vinaigre, sucre et épices; ajoutez-y les oignons et amenez à ébullition. Aussitôt que le tout bout à gros bouillon, retirez du feu et placez immédiatement les oignons dans des bocaux. Recouvrez de vinaigre bouillant et scellez. Ce traitement détruira les enzymes tout en ne cuisant pas les oigcons.

Un dernier conseil:

Vos provisions de fruits et de légumes seront parfaites et se conserveront longtemps si vous choisissez des produits frais, pas trop mûrs et si vous les traitez avec soin. Ce sont vraiment des pierres précieuses dont vous saurez vous enorgueillir.

Quelle viande succulente!

De tout temps, le veau a été tenu en grande estime, puisque dans l'antiquité, on fêtait le retour de l'enfant prodigue en tuant le veau gras. Septembre nous ramène cette viande délicate qui fait les délices des gourmets. Le veau peut être apprêté avantageusement de bien des façons: rôti, braisé, en fricassée, en pâté, en aspic.

Veau haché, côtelettes, rôtis provenant de l'épaule, même s'ils coûtent moins chers, sont savoureux s'ils sont bien préparés. Les côtelettes et rôtis de la longe plus tendres se vendent à prix plus élevé. Les escalopes et tranches de veau (provenant de la fesse de l'animal), coupes malheureusement peu connue au Canada, sont à la base de plusieurs recettes françaises fort appétissantes.

Le veau exige toujours une cuisson complète pour être apprécié tel qu'il le mérite: l'assaisonnement et la présentation sont aussi très importants. Ainsi, vous pouvez varier les assaisonnements du veau en utilisant thym, sarriette, marjolaine, parprika, poudre de cari, moutarde et ail. En l'arrosant de jus de tomate, jus de pomme, bouillon de boeuf et vin blanc, vous transformerez le veau en un mets digne des plus fins gourmets. Et pour donner un coup d'oeil attrayant, ajoutez immédiatement avant de servir: persil, boules de beurre au paprika et tranches de citron.

Vous pouvez très bien vous rendre compte vous-même de la délicieuse saveur du veau en essayant très bientôt la recette suivante. Nous sommes assurés qu'elle vous plaira!

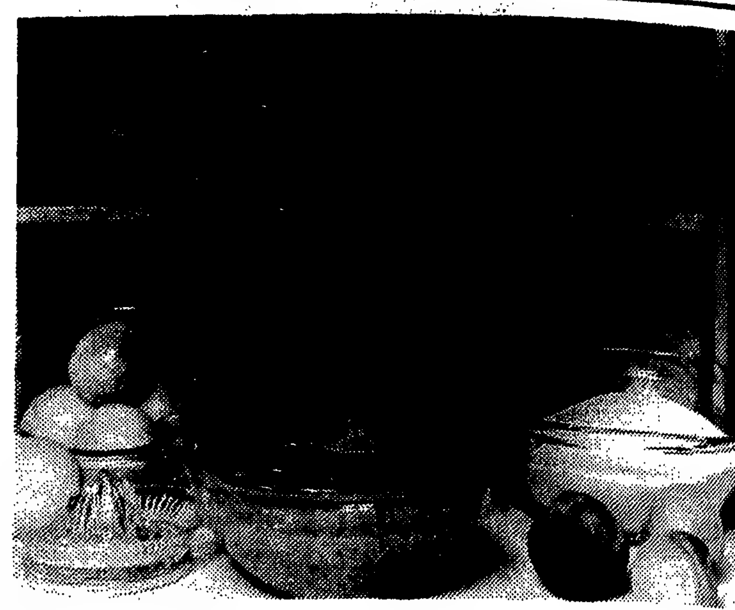
COTELETTES DE VEAU AUX LEGUMES

- 1/4 tasse de beurre
- 1/2 tasse d'oignon haché
- 1-1/2 tasse de céleri tranché
- 1 tasse de champignons tranchés
- 6 côtelettes de veau (environ 2 livres)
- 1 c. à thé de sel
- 1/4 c. à thé de poivre
- 1/4 c. à thé de paprika
- 1 tasse de jus de pomme
- 2 tasses de carottes tranchées
- 2 tasses de pommes de terre en dés
- 2 c. à table de farine
- 1/2 tasse de jus de pomme
- 1 c. à table de persil haché

Sauter au beurre oignon, céleri et champignons environ 5 minutes, retirer de la poêle; y saisir les côtelettes 4 à 5 minutes de chaque côté, assaisonner et ajouter 1 tasse de jus depomme. Couvrir et cuire à feu doux 15 minutes. Ajouter carottes, pommes de terre, légumes sautés, couvrir et continuer la cuisson jusqu'à ce que côtelettes et légumes soient tendres, environ 20 minutes. Disposer côtelettes et légumes sur un plat de service. Mêler farine et jus de pomme qui reste, verser dans la poêle et cuire en brassant pour épaissir. Verser sur côtelettes et légumes, parsemer de persil.



Bien qu'il ait été en baisse par rapport à 1967, année de l'Expo, le tourisme au Québec a connu une hausse comparativement à 1966. A en juger par la foule qui se presse ici dans une gare québécoise, l'activité n'a certes pas manqué.



SAVEURS D'AUTOMNE

Pêches, poires et prunes, servant de base à bien des desserts d'automne, se retrouvent aussi dans les gelées, confitures, sauces. On aime bien les déguster nature, givrées de sucre ou arrosées d'un filet de crême douce, de sirop ou de liqueur. Mais ces fruits se transforment à votre gré, en bavaroise, parfait, sorbert, glaces. Quelques gouttes d'essence, de la crême douce ou fouettée, un peu de sucre suffisent à développer leur parfum délicat. Le seul défaut de ces fruits canadiens, c'est d'être éphémères. Tâchons d'en profiter alors qu'ils passent: tout à fait dans la parade multicolore des fruits.

Les pêches ont, à leur crédit, grâce, beauté et saveur suprême. En raison de leurs si grandes qualités, elles contribuent à une myriade de glorieux desserts depuis l'harmonie parfaite, pêche et crème, jusqu'au somptueux shortcake en passant par les breuvages et la confiture de pêches. Tous en sont friands! Vive la versatilité des pêches!

Et quoi de plus succulent qu'une poire fraîche! Sa saveur en fait un des délices les plus recherchés de la fin de l'été et de l'automne. C'est aussi un entremets délectable et... on n'y pense pas toujours. Servez les plus petites, cuites au sirop avec un peu de muscade et de cannelle pour garnir un pouding au riz, au tapioca ou la crème glacée à la vanille. Offrez les plus belles dans des coupes avec de la crème fraîche, confiture et amandes grillées ou [...]core nappez-les de sauce au c[...]colat. Si vous vous sentez en v[...]ve d'être plus sophistiquée, [...] n'est plus facile que de présen[...] des poires mûres, juteuses et p[...]fumées accompagnées de suc[...]lents fromages. Un dernier [...]tit conseil: réservez les poi[...] mûres et tendres aux salad[...] les plus fermes, à la cuisson [...] four, aux sauces.

CONFITURE AUX PECHES

- 2 tasses de pêches
- 3 c. à table de jus de cit[...]
- 4 tasses de sucre
- 1 boîte (1-3/4 once) de pect[...] en poudre
- 3/4 tasse d'eau

Couvrir les pêches d'eau bou[...]lante et laisser reposer 30 seco[...]des; plonger dans l'eau froide, p[...]ler, dénoyauter, couper en mo[...]ceaux puis écraser. Mêler pêch[...] écrasées, jus et sucre. Laiss[...] reposer juuqu'à ce que le suc[...] soit dissous (environ 20 minut[...] en brassant de temps à aut[...] Mêler pectine et eau, amener [...] ébullition et bouillir 1 minute [...] brassant constamment; ajouter a[...] pêches et brasser 3 minutes. Ve[...]ser dans de petits contenants [...] congélation, couvrir et laisser [...] la température de la pièce jusqu[...] ce que la gelée soit prise (envir[...] 24 heures). Entreposer au cong[...]lateur. 5 contenants de 6 once[...]

NOTE: Une fois ouvert, utilis[...] rapidement car le fruit n'est p[...] cuit. La portion non-utilisée d[...] être entreposée au réfrigérateu[...]



...r la ronde du froid --- ce jumper et ce chemi... mailles à manches longues, en fibre acrylique ...rlon", de chez Elegant Juniors, à Montréal. Le ...per, auquel les épaulettes bouclées de métal don... l'allure salopette, est marine ou rouge, soit ...n des deux tons qui dessinent un large quadrillé ...r le chemisier blanc.



La frénésie du quadrillé --- jupe et gilet entrent dans la danse suivis d'un chandail dans l'un des tons de l'écossais. Ces trois interchangeables en fibre acrylique "Orlon", qui peuvent s'assembler entre-eux ou s'unir à d'autres éléments de la garde-robe, sont de chez Paris Star, à Montréal. Leurs tons de gris, marron et vert cadrent bien avec l'automne.



Le chandail démesurément long --- vient prêter main forte cette saison à la brigade des coordonnés. Celui-ci, bouclé et boutonné de bois, en fibre acrylique "Orlon" tricotée texture Ottoman, est de chez Houlding Knitwear à Toronto. Sa note sport ajoute du piquant aux autres vêtements, comme par exemple la mini-jupe ou la robette

Les coordonnés de l'automne jouent aux apprentis-sorciers...

La mode sport et tout-aller de l'automne-hiver s'amuse beaucoup ces temps-ci. Elle pratique une sorcellerie qui n'est plus un mystère et devient même jeu de société!

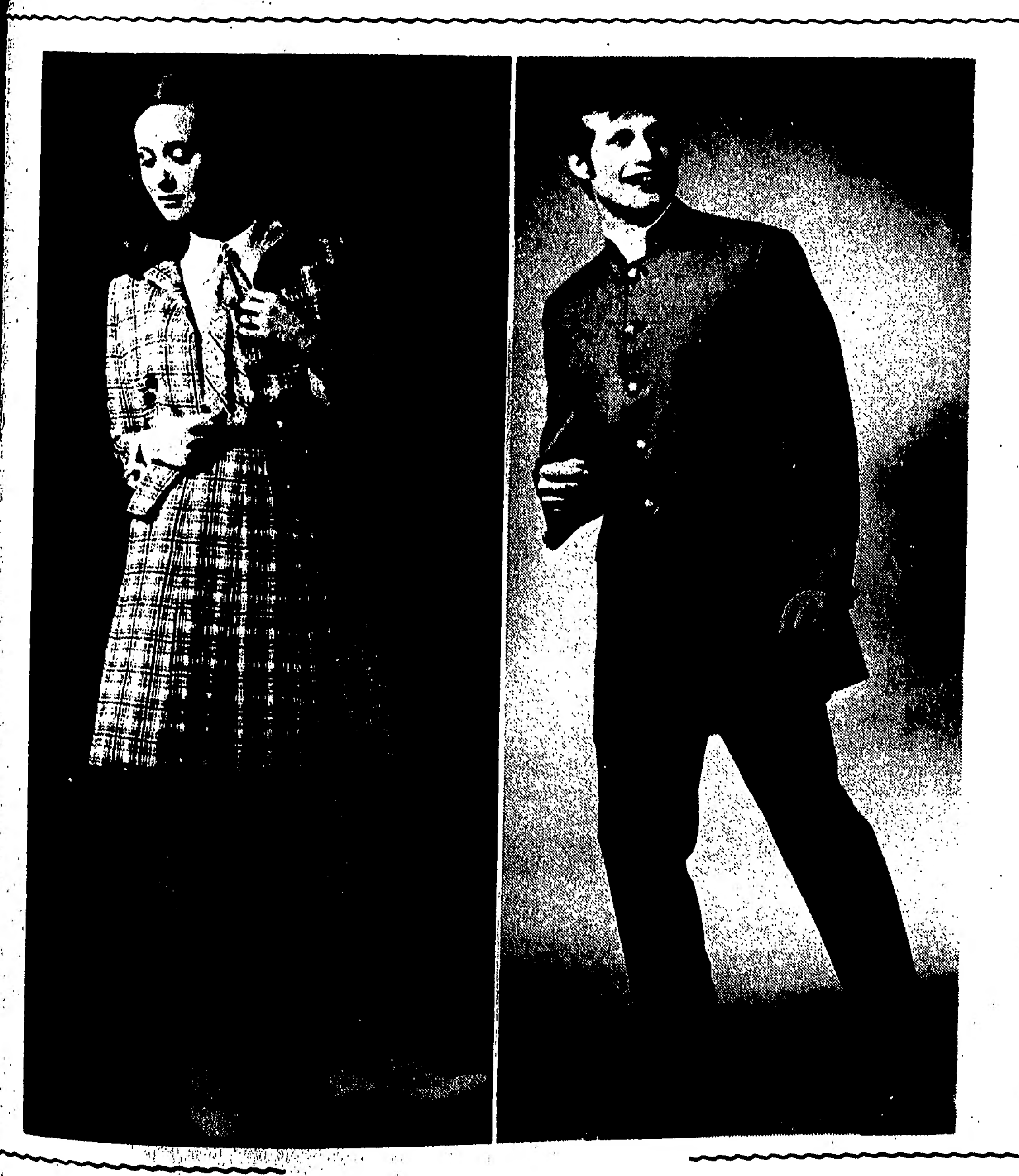
Jupette et pantalon saluent Long Chandail, et la Magie commence... Couleurs, textures, silhouettes... l'imagination générale dose le mélange. Les coordonnés qu'il fallait teindre pour être ton sur ton reculent loin dans la nuit du passé, où les initiés étaient rares.

Dans tous les magasins du Canada, le bal est mené par une pléiade d'apprentis-sorciers ... jupes - chandails - vestes - chemisiers - gilets - pantalons - jumpers ... dirigés par "Orlon". Perlimpinpin ... fibre acrylique ... le plus grand choix de teintes et de textures qu'on ait vu jusqu'ici.

La nouvelle magie n'est pas toute noire. Les marrons, les beiges, les gris sont au premier rang, et les bleus, les jaunes, les rouges et les verts sont en bonne place dans la ronde. Ils pratiquent le rite Tricot avec des torsades, des côtes et des bouclés et, pour celui du Tissu, ils en appellent aux quadrillés et aux pieds-de-coq.

Tous les apprentis-sorciers devant entrer dans au moins deux ou trois danses, il est primordial qu'ils soient d'entretien facile, indéformables, infroissables, et toujours prêts à bondir, au mieux et au plus beau de leur forme, pour compléter un jeu de coordonnés.

C'est pourquoi les tissus contenant de l' "Orlon" et du nylon "Antron", qui possèdent les qualités magiques requises, permettent à d'innombrables initiés de pratiquer la nouvelle sorcellerie de l'automne-hiver 1968-69.



POUR FILLES ET GARCONS - Bleu, blanc, rouge, en fin lainage, ce tailleur Prince de Galles sera l'un des préférés des jeunes demoiselles cette année. L'ensemble se vend aussi avec le pantalon. Le chemisier à cravate est à la mode '68. Et pour le jeune homme, c'est le style mao qui prévaut. Ce complet est de teinte olive avec boutons de cuivre, veste longue et pantalon légèrement évasé. Le chandail à col roulé remplace la chemise traditionnelle.



Pour garçonnets et fillettes, le quadrillé est toujours de mise et toujours à la mode. Ci-dessous, deux ensembles pour l'école, avant l'arrivée des froids rigoureux. A noter que le veston du petit bonhomme est muni d'une fermeture-éclair, ce qui lui facilite les choses...



Les jeunes adolescentes aimeront sans doute ce chemisier court de style hindou. Il est idéal pour les périodes d'études, de relaxation ou tout simplement quand on en a le goût. Confectionné de coton aux teintes riches, il est d'entretien très facile.



La commotion - un danger très réel

Commotion signifie secousse ou ébranlement violent. En médecine, explique l'Association Médicale Canadienne, cela signifie un ébranlement du cerveau résultant d'une blessure à la tête sans qu'il y ait fracture du crâne. Cette blessure n'est pas nécessairement sévère et après rétablissement il n'y a aucun dommage structural visible au cerveau.

Les accidents de travail, de la route et de sport sont les causes les plus fréquentes de commotion. La victime est généralement étourdie ou inconsciente pendant quelques secondes, mais certaines fonctions mentales peuvent être affectées pendant une durée allant jusqu'à plusieurs heures.

Pendant ce temps, il se peut qu'il exécute des opérations compliquées dont il n'a aucun souvenir par la suite. La durée de cette période d'"amnésie post-traumatique" est utile pour déterminer la gravité de la blessure à la tête.

Le malade qui se remet d'une commotion ne peut généralement pas se souvenir du moment précis de l'accident. Il peut avoir un trou de mémoire couvrant les quelques secondes -- ou même les quelques minutes -- précédant la commotion. Cela s'appelle de l'"amésie rétrograde".

A mesure que le blessé revient à lui sa respiration et son pouls deviennent plus fort, souvent il vomit, il est dans un état de confusion, agité, irritable, et presque toujours il se plaint d'avoir mal à la tête. L'A.M.C. dit que ces symptômes, à l'exception possible du mal de tête, disparaissent généralement dans les 48 heures après quoi, sauf un trou de mémoire, on ne retrouve plus aucun indicé de dommage cérébral. Il se peut, toutefois, que pendant plusieurs jours il se sente faible.

Toute personne qui perd connaissance devrait être examinée par un médecin le plus tôt possible.



Ca vous rappelle des souvenirs? Aujourd'hui comme il y a vingt ans ou trente ans, les jeunes s'a-musent follement avec les amas de feuilles mortes.

Georgette Marchand, femme de carrière

par Susan BECKER

Mme Jean Marchand, épouse du ministre des Terres et Forêts et du Développement rural, est une petite femme aux cheveux noirs qui s'anime facilement à la conversation.

Rencontrée au cours d'une courte visite dans la capitale pour l'ouverture du Parlement, Georgette Marchand portait une jolie robe noire et un manteau à l'avenant accompagné d'un foulard orange et noir.

"Je ne viens à Ottawa qu'en des occasions spéciales", dit-elle.

La raison en est qu'elle est femme de carrière en même temps qu'épouse d'homme politique.

Mme Marchand travaille depuis 15 ans à l'université Laval où elle est secrétaire administrative en charge des études paramédicales, qui touchent la formation des techniciens en radiologie, des physiothérapistes et spécialistes en ergothérapie. Quelque 200 personnes y étudient actuellement.

"Je m'occupe des inscriptions, du budget et de la discipline des étudiants et je siège à plusieurs comités."

En soirée, elle passe une bonne partie de son temps "à faire ses devoirs".

Mme Marchand, âgée de 49 ans, est née et a été élevée à Québec.

Retour au travail

"Dès mon jeune âge et longtemps avant que mon mari fasse de la politique, je m'y intéressais. Je lisais beaucoup de journaux".

Après ses études, Mme Marchand travailla comme secrétaire à la Commission des prix et du commerce de temps de guerre. Elle rencontra son mari en 1942 à un cercle de tennis et ils s'épousèrent quatre ans plus tard.

"Lorsque ma fille Marie-Eve commença l'école à six ans, je me retrouvai seule et je décidai de retourner travailler. A l'époque, mon mari alla étudier durant six mois à l'école des sciences économiques de Londres et je pensai qu'il serait bon de passer le temps en travaillant.

"Je m'y plu tant que je continuai. Mon mari n'était pas sûr d'aimer cette idée au début, mais maintenant ça va.

"Il se rend compte à quel p
je me sentirais seule. Lorsq
est à Ottawa, il va travaille
huit heures du matin et revie
11 heures le soir, de sorte que
serait la même chose si je dém
nageais dans la capitale.

"Avant d'entrer en politiq
il voyageait beaucoup comme p
sident de la Confédération des s
dicats nationaux. Cela ne ch
gea donc pas grand-chose lo
qu'il fut élu au Parlement".

"Mais lorsqu'il devint minist
rappelle Mme Marchand, tout
monde me dit qu'une femme
ministre de devrait pas travaill
Je ne suis pas snob du tout et
décidé de continuer".

"J'ai des employeurs très co
préhensifs et je ne néglige jam
mon travail, mais si j'ai à m'
senter, ils comprennent".

Mme Marchand est aussi fi
d'être grand-mère. Sa fille, M
Jules Fontaine, de Victoria, en C
lombie-Britannique, a un bébé
cinq mois, Emmanuel.

qu'en pensez-vous?

Lettre ouverte à une jeune fille

Ma chère Lise,

Je viens te faire part de certaines considérations qui me trottent dans l'esprit depuis quelque temps.

Je te dirai tout d'abord que je ne m'adresse pas à la première venue parmi les pucelles, mais bien à une jeune fille jolie et bien faite, aux proportions presque idéales, et qui ne craint pas de nous en donner les preuves: une jeune fille "dans le vent", comme on dit, ouverte, et même découverte...

Sois rassurée: je ne me plaindrai pas de ce dont tu fais montre, car j'ai assez de goût pour savoir apprécier les belles choses. Et je suis heureux que toi et tes compagnes ayez enfin compris que le processus de démocratisation doit être étendu à tous les domaines, et particulièrement à celui de la beauté physique. Pourquoi les chefs-d'oeuvre du corps féminin ne seraient-ils pas à la portée, sinon de toutes les mains, du moins de tous les yeux? Le progrès est évident: alors qu'au Moyen Age, et même après la Renaissance, seuls les nobles et les seigneurs, et les riches marchands, avaient "droit de jambage et de cuissage", aujourd'hui, grâce à vos mini-jupes, nous pouvons tous jouir d'au moins un droit de regard en cette matière.

Je ne dirais pas que cette vulgarisation, qui traduit bien les aspirations communautaires des civilisations modernes, ne risque pas, en maintes occasions, de conduire à la vulgarité. Tant pis pour ceux qui ne sont pas purs. Les esthètes, eux, sont comblés.

Mais c'est au nom de ces derniers que je t'adresse ce mot, ma chère Lise. Car il n'y a pas que des jambes parfaites à s'exhiber de par nos rues, et dans les bureaux et les salons. Il arrive trop souvent que les jeunes filles de ton âge, et même des moins jeunes, se croient en mesure de nous faire admirer leurs membres postérieurs, ou inférieurs. Et autant une belle jambe peut nous jeter dans l'extase et le ravissement, autant une jambe mal "foutue" nous rebute, nous dégoûte, lorsqu'elle ne déclenche pas notre hilarité.

Les parades de mode doivent être un vrai régal artistique lorsqu'elles sont illustrées par des mannequins de classe. Mais lorsque la première femelle venue s'avise de suivre le courant et de nous montrer, dans toute leur extension, ses jambes de pataude ou de grue, la parade nous plaît un peu moins.

Et je te demanderais, au nom de l'Art et de la Beauté, d'allonger un peu tes robes, afin que tes congénères que la nature aurait moins favorisées ne soient pas induites en la tentation de nous infliger le spectacle décevant de leur infériorité foncière...

Quant au problème de la tentation morale, c'est une tout autre histoire.

André

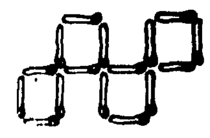
Connaissez-vous votre baseball?

Quel joueur des ligues majeures a participé au plus grand nombre de parties d'étoiles?
Stan Musial, St-Louis, 24.
Qui a conservé la meilleure moyenne au bâton au cours des parties d'étoiles?
Charley Gehringer, Tigers de Détroit, .500 au cours de 6 parties.
Quel joueur a conservé la plus haute moyenne au bâton dans les majeures au cours d'une saison?
Roger Hornsby, Cards de St-Louis, .424 en 1924.
Quel a été le joueur à remporter le championnat des frappeurs 12 reprises au cours de sa carrière?
Ty Cobb, des Tigers de Détroit.
Quel lanceur des majeures a conservé la plus basse moyenne de points mérités contre lui au cours d'une saison?
Dutch Leonard, en 1914: 1.01 par partie.

...ions ensemble

La maîtresse - Si je dis: "Le ...leur est arrêté", où est le sujet, Bruno?
-En prison, mademoiselle.

Casse-tête



VOTRE HOROSCOPE

BELIER du 21 mars au 20 avril
Une bonne semaine pour traiter des choses importantes. Votre esprit est très clair et efficace. Une information vous sera d'un précieux secours.

TAUREAU du 21 avril au 20 mai
Evitez les querelles et adoucissez votre tempérament. Vous êtes impatient et nerveux. Les soirées vous réservent une querelle d'amour qui peut avoir de graves conséquences.

GEMEAUX du 21 mai au 21 juin
Vous êtes populaire auprès de vos amis. On s'amuse beaucoup avec vous. Une personne de l'autre sexe vous fait une cour assidue, mais discrète.

CANCER du 22 juin au 22 juillet
Vous avez beaucoup d'inspiration. Vous faites preuve d'intelligence. Votre bonne humeur enchante votre entourage.

LION du 23 juillet au 23 août
Cette semaine peut vous être très profitable. Démontrez votre savoir-faire à vos supérieurs. Vous avez tendance à ne pas vous intéresser assez à un être cher. Ne soyez pas égoïste.

VIERGE du 24 août au 22 sept.
Les avant-midi seront mauvais. Les soirées vous apporteront un léger soulagement. Vous avez des problèmes sentimentaux à résoudre.

BALANCE du 23 sept. au 23 oct.
Une semaine qui vous épuise. Chassez votre cafard et retrouvez cet équilibre mental nécessaire à votre travail. Ne perdez pas espoir en votre bonne étoile.

SCORPION du 24 oct. au 22 nov.
Une bonne nouvelle ou un message d'une personne de l'autre sexe vous comblera de joie. Mauvaise tournure sur le plan financier.

SAGITTAIRE du 23 nov. au 21 déc.
Attention à votre digestion. Vous manquez de tendresse en amour. Une nouvelle vous fera rire.

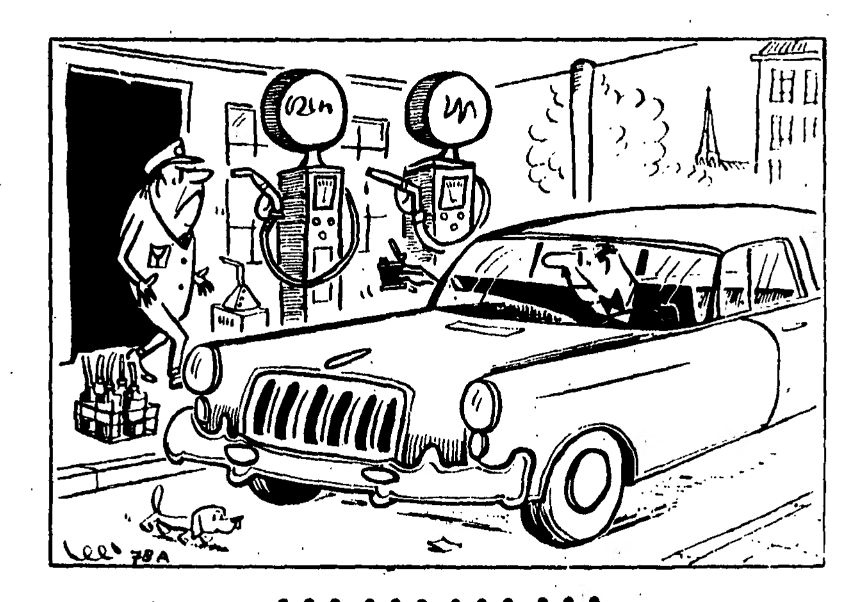
CAPRICORNE du 22 déc. au 20 janv.
Conservez votre énergie; ne la gaspillez pas. Reprenez courage et espérez en des jours meilleurs. Evitez les discussions à la maison. On se fie à vous.

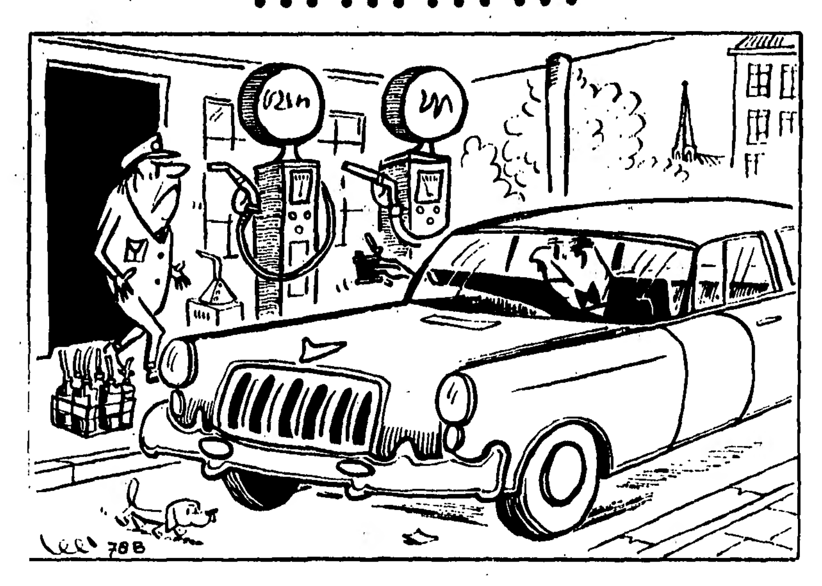
VERSEAU du 21 janv. au 19 fév.
Une semaine nulle et ennuyante. Associez-vous avec de nouveaux membres. Vous êtes malchanceux en amour.

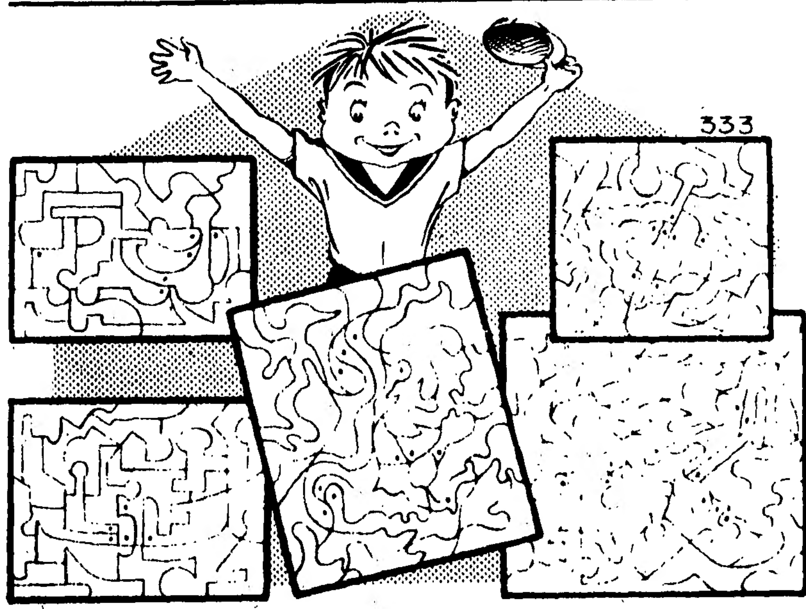
POISSONS du 20 fév. au 20 mars
Les choses iront mieux si vous faites preuve de sagesse et de modestie. Le côté financier connait des mauvais jours.

Les 8 erreurs

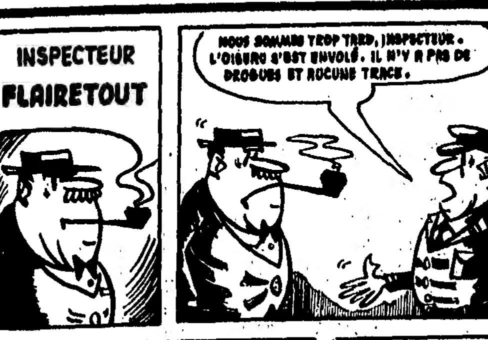
REPONSES EN PAGE 11

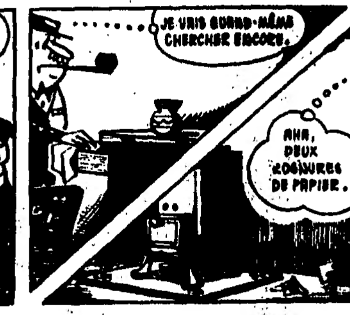






Marc a reçu de très jolis cadeaux pour son anniversaire, et je vous assure qu'il en est content. Voulez-vous voir ces cadeaux? Eh bien, hâtez-vous de noircir toutes les cases marquées d'un point.



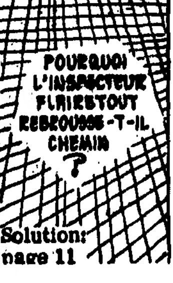












Solution: page 11

CARTES D'AFFAIRES

Me Maynard...

(suite de la page 5)

drais vous expliquer le principe fondamental de ma ligne de conduite, surtout depuis mon élection à la Législature de l'Alberta, en 1935. A ce moment-là, nous n'étions que trois députés canadiens-français en Chambre: MM. William Beaudry, de St-Paul, Lionel Giroux, de Grouard, et moi-même, représentant le comté de Rivière Castor. Or, n'étant que trois députés canadiens-français sur 63, il était bien évident que si nous devions obtenir des concessions quelconques pour nos écoles séparées ou pour nos écoles françaises, c'était bien la majorité anglaise et protestante qui nous les accorderait. Il fallait donc se créer de la bonne volonté de la part des anglophones et s'en faire respecter. C'est le principe que j'ai toujours suivi.

J'ai toujours eu la conviction que nous y gagnerions beaucoup plus de nos confrères de langue anglaise en obtenant leur sympathie plutôt que leur antipathie; en laisser l'impression d'être toujours des mécontents; en faisant valoir, reconnaître et accepter notre compétence plutôt qu'en basant nos revendications sur des incompétences, surtout des incompétences de Canadiens français C'est aussi pour promouvoir ce même principe que nous avons organisé le "Club Parlez-vous", pour donner à nos confrères de langue anglaise l'occasion de parler français avec un groupe de Canadiens français.

Les succès que nous avons obtenus, depuis quelques années surtout, sont dus en grande partie au fait que beaucoup de nos Canadiens français sont bien vus et respectés dans toutes les professions, aussi bien que dans le monde industriel et le monde des affaires. Que ce soit comme architecte, avocat, médecin, dentiste, comptable, marchand, peu importe la sphère dans laquelle ils se sont lancés, les nôtres ont fait preuve de leur compétence et ont réussi à se faire respecter. Nous trouvons des Canadiens français -- non pas parce qu'ils sont Canadiens français, mais à cause de leur compétence personnelle -- dans nos Cours de justice de la province, au sein de commissions provinciales, au sein du bureau des Directeurs de l'Université, dans des positions importantes du monde industriel, et bien d'autres encore.

C'est l'ensemble de ces compétences qui nous a valu le respect et la bonne volonté de nos confrères de langue anglaise. Et je suis convaincu que c'est en poursuivant des relations amicales avec nos confrères de langue anglaise que non seulement nous éviterons le sort que M. René Lévesque nous a prédit tout dernièrement -- le sort de "dead ducks" --mais que nous verrons plutôt s'accroître l'épanouissement de la culture française en Alberta.

Avant de terminer, je voudrais vous remercier, tous, d'être venus à ce banquet ce soir. Je sais très bien que beaucoup sont venus pour le grand Bal que je ne voudrais d'ailleurs pas retarder davantage. Mais je voudrais croire que vous êtes venus également pour rehausser par votre présence l'éclat de cette cérémonie de ce soir.

Un jour, j'avais l'occasion de rencontrer le Dr Mousseau. Il m'avait alors dit: "Maynard, mon vieux, on ne se rencontre pas tous les jours pour se dire que nous sommes de bons amis, mais nous savons très bien que si le besoin s'en fait sentir, nous sommes là, comme amis".

Et c'est ainsi que j'entrevois votre présence ici ce soir. Bien que nous ne nous rencontrions pas tous les jours pour nous dire que nous sommes amis, votre présence ce soir témoigne du lien d'amitié qui nous unit. Certes, nous avons en commun bien plus que cela. Nous avons en commun tout notre héritage culturel français et notre détermination de maintenir notre culture française en Alberta.

Conseil...

(suite de la page 3)

si entendu des rapports au sujet des activités de l'A.E.B.A., principalement de l'assemblée annuelle tenue récemment, du Service de Sécurité familiale et des situations existant au Collège St-Jean, à l'Académie Assomption et au Collège Notre-Dame de Falher et, enfin, un bref résumé de ce qui se passe et s'est passé au cours des derniers mois dans nos diverses régions, ainsi que l'activité des Jeunes.

A ce propos, le président de l'Association, M. Gérard Diamond a lancé un défi à la jeunesse franco-albertaine, représentée au sein du Conseil par deux de ses membres d'Edmonton. Le défi est original mais sérieux et de grande portée: il s'agit de renverser, d'annihiler l'A.C.F.A. telle qu'on la connaît pour la remplacer par quelque chose de mieux.

Rien de moins, rien de plus!

M. le Juge Déchène...

(suite de la page 5)

troisième Albertain honoré de cette façon. Depuis que l'Ordre fut fondé en 1947, les insignes en furent remis à 84 de nos compatriotes. C'est vous dire que c'est un honneur recherché et qui ne s'obtient pas facilement. Parmi les décorés, l'on retrouve S. Em. le cardinal Roy de Québec, l'hon. Thibaudeau-Rinfret, juge en chef de la Cour Suprême du Canada, M. Marcel Faribault de Montréal, Mgr Maurice Baudoux de St-Boniface (et anciennement de St-Paul), S.Exc. M. Jean Bruchési, autrefois ambassadeur du Canada en Espagne, le maestro Wilfrid Pelletier, le sénateur Cyrille Vaillancourt, l'animateur du mouvement Desjardins au Canada. Il serait évident pour vous que dans le choix de Me Maynard, il ne faut pas chercher de prétextes politiques, puisque, avant d'accéder à la magistrature, mes opinions et mon travail politique n'étaient pas partagés par lui. Il ne faudrait cependant pas croire que son service public comme député, ministre des Affaires municipales puis Procureur général de la province, sont étrangers à la décision du Conseil. Dans les hautes fonctions qu'il a remplies, monsieur Maynard nous a représentés avec grande distinction et honneur et, l'éclat de ses actes a rejailli sur ses compatriotes. Il est également vrai de dire que l'on a toujours trouvé chez lui un sage conseiller et un ardent avocat de nos causes. Il n'a peut-être pas toujours réussi dans ses interventions auprès du Gouvernement, mais l'on peut dire que la nouvelle attitude de nos gouvernants, surtout quand il s'agit d'éducation, est largement le fruit de son influence et de son dynamisme. Nous avons aujourd'hui une Loi scolaire qui nous permet de grands avantages pour l'enseignement du français. Le Collège Saint-Jean prend un essor important pour offrir une éducation supérieure à nos jeunes et, ses relations avec l'Université nous causent de grands espoirs. Ces résultats ne sont jamais accomplis par hasard et, la présence au Bureau des Gouverneurs de l'Université de M. Maynard et de notre ancien président Me Louis Desrochers, vous n'en doutez pas, n'est pas étrangère à la nouvelle attitude que l'on retrouve à l'Université de l'Alberta.

Né à Montréal où il a commencé ses études élémentaires, M. Maynard a accompagné ses par[...] dans l'ouest et c'est ici qu'[...] vécu toute sa vie. Dès ses [...]nées de collège, alors que [...] m'honorais déjà de son ami[...] il a compris le problème canadi[...] français, il l'a étudié, il a t[...]vaillé à le résoudre; il fut [...] des tout premiers membres [...] l'A.C.F.A. Il a été un des [...]ganisateurs, avec M. Maurice [...]vallée et d'autres, du Conco[...] de français. Il a passé un no[...]bre incalculable de soirées, d[...] les premières années de ce c[...]cours, à corriger des copies [...]voir aussi à sa bonne marc[...]

Une fois son service term[...] auprès du Gouvernement, il a [...] nouveau repris son activité au s[...] de notre Association; il en fu[...] président général. Il fut au[...] administrateur de Radio-Edm[...]ton Ltée (CHFA), l'un des premi[...] organisateurs de notre hebdom[...]daire La Survivance - devenu [...] Franco-albertain - et, en somm[...] il serait impossible de vous [...]re toutes ses initiatives et to[...]tes les activités auxquelles il s'[...] dépensé. C'est donc avec confia[...]ce que vous partagez mon entho[...]siasme et je lui offre au nom [...] Conseil de la Vie Française, [...] faire désormais partie de l'O[...]dre de la Fidélité française.

Je sais que M. Maynard se[...] le premier à dire qu'il n'a p[...] travaillé seul, qu'il a été entou[...] au cours de sa carrière d'hom[...]mes et de femmes qui l'ont a[...]puyé et qui ont participé à s[...] travail. C'est donc égaleme[...] en même temps pour honorer ceu[...]ci qui ont servi notre Associ[...]tion et nos oeuvres depuis qua[...]rante ans, que nous choisisso[...] un de nos compatriotes éminen[...] pour cette décoration. Le Co[...]seil de la Vie française croit do[...] avoir grandement raison de l'in[...]crire au nombre des "très mé[...]ritants" de notre rayonnement cu[...]turel. Il ajoute un beau lustre [...] cette gerbe de distingués titulaire[...] qui honorent les cadres de la Fi[...]délité française.

En vertu des pouvoirs qui m[...] sont conférés par notre émine[...] chancelier, au nom du Conseil d[...] la Vie française en Amériqu[...] j'invite l'honorable Lucien May[...]nard, conseiller de la Reine, [...] recevoir les insignes d'officie[...] de l'Ordre et je lui demande d[...] signer le Livre d'Or aux main[...] du recteur de l'Ordre, dès s[...] première visite au siège du Con[...]seil, à Québec.



Deux confrères de collège, deux grands amis, deux grands défenseurs de la cause française en Alberta: Me Lucien Maynard, C.R. et l'honorable Juge André Déchêne. Tous deux ne se sont pas toujours orientés dans la même voie mais se retrouvèrent toujours à la table de délibérations de l'A.C.F.A. là où l'on voulait non seulement conserver mais faire progresser notre héritage culturel.



Mme Maynard reçoit de la secrétaire de la Régionale Edmonton, Mme Jeannette Létourneau, une magnifique gerbe de roses rouges.